



Bulletin n°21 - été 2011



Batz-sur-Mer

www.mairie-batzsurmer.fr

Sommaire

Actualités.....1

• Chasse aux œufs de Pâques • Baptême de l'air en hélicoptère • Exposition culturelle "Beaux-Arts de juin" • Quand la Chapelle du Mûrier expose l'art contemporain • www.mairie-batzsurmer.fr fait peau neuve • Réouverture de la Tour Saint-Guénolé • Bienvenue à • Cérémonie du 5 décembre • Un nouveau guide touristique • Cérémonie du 8 mai 1945 • Félicitations aux Médaillés du 19 mars

Manifestations estivales.....4

• Les Nuits Salines fêtent leur 20 ans • Pardon Saint-Guénolé • Batz-sur-Mer, ville d'Art et de Culture • Nouvelle activité : les balades pêche à pied • Week-end musical "La Marée Montante" • Un été résolument festif

Infos municipales.....7

• Votre bulletin municipal • Les services municipaux se réorganisent • Conseils municipaux • Comment faire pour...

Travaux.....8

• La Grande Rue • Un nouveau restaurant scolaire municipal • Les abords du Musée Intercommunal des Marais Salants en chantier • De gros travaux en perspective sur la "route côtière"

Sécurité.....10

• Sécurité à vélo • Faire la fête en toute sécurité • Vol à la roulotte • Stationner à Batz-sur-Mer

Dossier.....12

• Batz-sur-Mer avance

Urbanisme.....14

• Tout savoir sur l'aide financière au ravalement de façade • Une nouvelle aire naturelle de stationnement • Le Courrier Municipal N°3 spécial PLU

Cap'Atlantique.....15

• www.cap-atlantique.fr

Enfance/jeunesse.....16

• Une nouvelle structure de jeu à l'école Alain Boutle • Fête de l'école privée • Incertitudes sur le maintien d'une cinquième classe à l'école Alain Boutle • De nouvelles activités organisées à la pause méridienne à Alain Boutle • Accueil de Loisirs en pratique • L'Espace Jeunes "La Hurllette" fête ses 5 ans • Espace Jeunes "La Hurllette" en pratique

Santé.....18

• Comment se soigner un soir, un dimanche ou un jour férié • Pensez à mettre à jour votre carte vitale • Qu'est-ce que le SSIAD

Social.....19

• Galette des Anciens • Tout savoir sur le Clic Éclair'âge • Seconde bourse au permis de conduire • Un nouveau site web pour les parents

Environnement.....20

• Jardinez sans pesticide • www.coachcarbone.org • Quelques numéros utiles • Rappel de la réglementation en matière de salubrité

Associations.....22

• Des nouvelles de DECOS • 3 questions à François Vène, président de l'ACAIB • Don de sang • Aux beaux jours, le jumelage reprend vigueur • Le chiffre : 164 • École de voile Valentin • Succès pour l'exposition de l'Atelier des Peintres du Bourg de Batz • La Baule Cap Cœur

Mairie.....24

• Etat civil • Services municipaux : Au revoir à... / Bienvenue à...



Discours d'inauguration du restaurant scolaire municipal

Chères Batziennes, Chers Batziens,

Nous voici à mi-mandat.

Vous nous avez renouvelé votre confiance en 2008 et nous vous en remercions. Nous devons rendre compte de notre action et faire le point sur nos réalisations, que tout un chacun peut constater au quotidien. L'équipe municipale a énormément travaillé pour poursuivre l'évolution de la commune, la rénover, la sécuriser, renforcer l'offre de services pour tous, conforter son cadre de vie, tout en respectant son environnement exceptionnel.

En trois ans, dans un contexte économique national et international difficile, nous avons réalisé plus de 2/3 de nos engagements, sans limiter l'ampleur des projets et dans le respect de la maîtrise du budget communal. Vous constaterez, à la lecture du dossier du bulletin municipal consacré au bilan mi-mandat, qu'au-delà de rendre compte des réalisations, ce bilan constitue un socle solide pour la poursuite de ces trois prochaines années de mandature et les réalisations à venir. Notre méthode de travail est simple : agir. J'ai autour de moi une équipe municipale et des services qui s'impliquent chaque jour pour vous et pour Batz-sur-Mer.

Notre commune est aujourd'hui une cité authentique et dynamique où chacun s'accorde à dire qu'il fait bon vivre, que l'on soit résident ou visiteur de passage. Cette qualité de vie nous la devons également à un tissu associatif extrêmement performant et à l'ensemble des commerçants, artisans, professions libérales et de services qui vous accompagnent quotidiennement et sont aujourd'hui représentés par l'ACAIB (Association des Commerçants, Artisans et Indépendants de Batz-sur-Mer).

Batz-sur-Mer a une identité, s'affirme et avance.

En cette période estivale, élus et agents se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances.

L'accueil des résidents secondaires aura lieu les samedi 9 juillet et 6 août, à 11h00 à la Salle des Fêtes. Je vous y attends nombreux.

*Excellent été à tous
Bien cordialement*

Danielle RIVAL
Maire de Batz-sur-Mer
et Conseillère Régionale

Photo de couverture : restaurant scolaire municipal

Photo de 4^{ème} de couverture : Alain Guérin

Directrice de la publication Danielle Rival

Rédacteur en chef Frédéric Sauton

Pré- presse Pierre Pasco

Photos F. Sauton (sauf mentions contraires)

Conception & Impression

La Mouette Communication - La Baule

Tél. 02 40 60 20 10 - (CM 06/11)

© Mairie de Batz-sur-Mer • Été 2011

70 kilos de chocolat

pour la 3^{ème} édition de la Chasse aux œufs de Pâques...



Photos © Jean-Pierre Ricordel - Echo de la Presqu'île

Un grand bravo à Pétronille Grellier et Clément Verger, qui ont remporté le grand concours de dessins et qui ont chacun gagné deux places pour le baptême de l'air en hélicoptère.



Comme c'est désormais la tradition à Batz-sur-Mer lors du week-end de Pâques, les 8 750 œufs en chocolat n'ont pas eu le temps de fondre sous le soleil illuminant le Parc du Petit Bois. En effet, avec l'aide de Charlotte, nouvelle coordinatrice jeunesse déguisée en lapin, les 250 enfants présents ont mis très peu de temps à récupérer tous les œufs, ainsi que la dizaine de gros lapins en chocolat disséminés à travers tout le parc par l'équipe de l'Office de Tourisme. Le stand de crêpes, confiseries et maquillage tenu par l'Espace Jeunes « La Hurlette » et par les élus du Conseil Municipal a également très bien fonctionné.



A la découverte de la presqu'île

grâce à la journée Baptême de l'air en hélicoptère...

Malgré une météo un peu hésitante, la journée baptême de l'air en hélicoptère organisée par l'Office de Tourisme a été couronnée de succès ! En effet, pas moins de 246 personnes sont montées à bord, et ont survolé la presqu'île afin d'admirer, à tout de même 350 mètres d'altitude, ses richesses et sa beauté. Première passagère de ce 1^{er} mai, Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, a inauguré la manifestation en prenant place aux côtés du pilote, Pierre de Brissac. Notons que, dans le but d'organiser un événement à caractère familial, l'Office de Tourisme a pris à sa charge une partie du coût du billet pour tous les enfants.

Un grand bravo à Julia Champion, stagiaire qui a travaillé sur ce projet avec le personnel de l'Office de Tourisme, et un grand merci à Hélibreizh, société partenaire.

Succès confirmé

pour l'exposition culturelle « Beaux-Arts de Juin »...

Pour sa troisième édition, l'exposition « Beaux-Arts de Juin » a une nouvelle fois accueilli un grand nombre de visiteurs. Organisée par la municipalité, et plus particulièrement par Marie-Annick Nicol et Pierre Pasco, durant le week-end de l'Ascension, cette exposition a réuni quatre artistes : deux peintres, Jean-Paul Barré et Paul Dumestre et deux sculpteurs, Colette Cov et Gérard Desrues.



© Bruno Le Bihan

Quand la Chapelle du Mûrier

expose l'art contemporain...

Pour la troisième année consécutive, la municipalité a organisé une exposition d'art contemporain dans le cadre magique et à ciel ouvert de la Chapelle du Mûrier, du 10 juin au 11 juillet 2011. Après les colonnes cristallines d'Alain Guézennec en 2009, les Métalithes d'Emmanuel Chapalain en 2010, c'est une œuvre monumentale de Bruno Guihéneuf qui a été à l'honneur cette année.

Originaire de Saint-Nazaire et résidant aujourd'hui à Saint-Dolay, Bruno Guihéneuf fait dialoguer à travers ses œuvres des pierres venues des cinq continents avec le bois, l'acier et le bronze. La matière brute y côtoie des subtilités délicates où l'oeil et la main s'attardent. « Parfois, l'envie de voler », l'œuvre principale exposée, est faite d'acier et de granit. Les autres œuvres sont réalisées en granit noir fin.



Chaque année, l'installation de cette exposition d'Art contemporain à l'intérieur de la chapelle est un défi technique, en raison des dimensions hors normes des œuvres présentées. Il nous faut saluer ici les agents des services techniques qui contribuent par leur travail au succès de cette manifestation.

Rendez-vous en 2012 pour la quatrième édition.

www.mairie-batzsurmer.fr

FAIT PEAU NEUVE...



Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, le nouveau site Internet de la ville a été lancé durant le printemps 2011. L'adresse Internet est bien entendu restée identique, à savoir : www.mairie-batzsurmer.fr

Distribué en rubriques claires, et spécialement conçu pour les communes, ce portail web simple d'utilisation, complet et très convivial répondra à toutes les attentes des Batziens et des Batziennes. Grâce au co-marquage avec le site officiel www.service-public.fr, chacun pourra se renseigner sur les différentes démarches administratives sans quitter le site de Batz-sur-Mer.

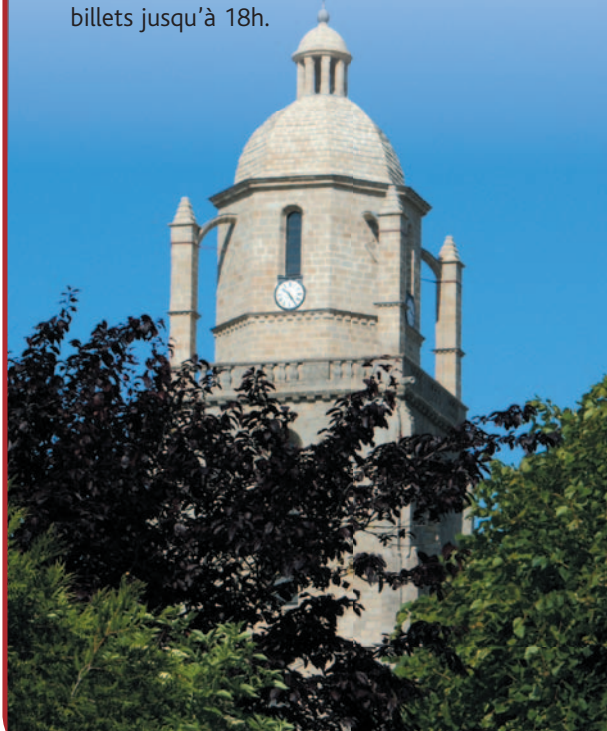
Grande nouveauté par rapport au précédent site Internet, les responsables d'associations pourront, via la création d'un compte, interagir directement sur les informations et actualités qui les concernent. Résultats des compétitions sportives, dates de réunions ou d'assemblée générale, actualité culturelle, annonces d'événements,... les associations batziennes trouveront dans ce site un vecteur idéal pour la promotion de leurs activités ! Même chose pour les commerçants qui pourront eux-mêmes renseigner la fiche d'identité qui les concerne.

Afin de vous tenir informé de l'actualité de la ville de Batz-sur-Mer, nous vous invitons à vous inscrire à la newsletter mensuelle en nous laissant votre adresse mail en bas à gauche du site.

Réouverture de LA TOUR SAINT-GUÉNOLÉ...

Après plusieurs mois de travaux destinés à résoudre les problèmes d'étanchéité du dôme, la Tour Saint-Guénoles est à nouveau ouverte au public depuis le mois d'avril. Nous vous invitons à gravir ses 184 marches pour découvrir un panorama exceptionnel, le plus haut de toute la presqu'île !

- **Horaires d'ouverture (2011)** : Avril, mai, juin, septembre : 9h30-12h30 et 14h-18h30 / Juillet et août : 9h30-13h et 14h-18h30 (fermeture en cas d'intempéries).
- **Tarifs (2011)** : 1.80 € par adulte / 0.80 € par enfant - Billetterie face à la tour - Vente des billets jusqu'à 18h.



Bienvenue à

BRICOMARCHÉ

Le Bricomarché a changé d'adresse :

1 bis, rue du Pré de Malempogne

Tél. : 02.40.62.20.30



LE RELAIS SAINT-GUÉNOLÉ

Restaurant, Bar, Traiteur.

Formule à partir de 10,50€ midi et soir

M. ET MME YVONNICK CHEVALLIER

1, rue Pasteur

www.restaurant-relais-saint-guenole.fr

restaurantsaintguenole@gmail.com

Tél. : 02.44.07.11.69



WEB@RTINFO

Dépannage informatique à domicile, création de sites Internet et formations à domicile.

BRUNO MALARY

<http://www.webartinfo.com> - contact@webartinfo.com

Tél. 06.30.25.76.65

Cérémonie

du 5 décembre...

Le 5 décembre 2010, journée de l'Homage national aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, Batz-sur-Mer s'est recueilli devant le monument aux Morts de la commune en mémoire des 23 000 militaires de carrière, appelés, rappelés et harkis qui, entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 ont laissé leur vie en Afrique du Nord. Un hommage particulier a été rendu à Yves Le Callo, Mort pour la France en 1959, dont le nom est gravé sur le monument de la commune.

Un nouveau guide

TOURISTIQUE...

Sorti au printemps 2011, le nouveau guide touristique s'offre une nouvelle maquette, qui fait la part belle aux images et qui s'enrichit d'une traduction en langue anglaise. Très appréciée par les vacanciers et les visiteurs de passage, cette parution éditée à 11 000 exemplaires a été financée par les publicités des professionnels de Batz-sur-Mer et de la presqu'île, avec une participation financière de l'Office de Tourisme.



Cérémonie

DU 8 MAI 1945...

Comme à l'habitude, la commémoration de la Victoire du 8 mai a réuni une foule nombreuse devant le monument aux Morts de Batz-sur-Mer. Après une évocation historique consacrée au général de Lattre de Tassigny qui, à la tête de la 1^{ère} Armée Française, conduira l'épopée décisive pour la libération du territoire national et dont la participation, à Berlin, à la signature de l'acte de la capitulation allemande marquera avec éclat le retour de la France parmi les grandes puissances du monde, Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, a décerné la Croix du Combattant à Jean-Pierre Geoffroy. A l'issue de la cérémonie, Georges Courmil, président de la section batzienne de l'Union Nationale des Combattants (UNC), a remis à André Guillou la médaille de vermeil du Djebel pour services rendus à l'UNC.



Félicitations

aux Médailleurs du 19 mars...

A l'occasion de la cérémonie de commémoration du cessez-le-feu mettant fin à la guerre d'Algérie, Serge Riffaut, premier adjoint, Henri Maréchal, Président de la FNACA et Alfred Lalande, Vice-président, ont procédé à la remise officielle du nouveau drapeau financé grâce à une subvention exceptionnelle attribuée par la ville.

Lors de cette même cérémonie, la Médaille de la Reconnaissance de la Nation a été remise à François Hallier et la Médaille de la Commémoration à René Le Dorze. Nous leur adressons une nouvelle fois toutes nos félicitations.



Les Nuits Salines FÊTENT LEUR 20 ANS...

Du vendredi 22 au dimanche 24 juillet 2011.

Festival de la tradition du sel, cet événement estival de la région est basé sur trois jours autour de 16 concerts (2 scènes), d'un village gastronomique, de visites en calèche dans les marais salants, d'un marché du terroir, d'exposition de peintures dans la chapelle du Mûrier, de découverte de l'estran, d'une conférence sur le sel de Guérande.

Pendant trois jours, la monnaie est le sel. Chacun troque comme autrefois, à chaque stand, sa nourriture et sa boisson contre un petit sac acheté en caisse centrale, plaisir des estivants. Le tout se faisant au son de la musique celtique. Deux grands concerts payants sont organisés sur une grande scène couverte le vendredi et le samedi soir ; les concerts sur la place du Mûrier (au cœur du village gastronomique) étant gratuits. C'est le lieu privilégié où se rencontrent les locaux et les vacanciers. Tous s'imprègnent d'une ambiance unique avec pour mot d'ordre la convivialité.

L'organisation du festival est assurée grâce à la présence de quelques 180 bénévoles ; celui-ci se termine place du Garnal le dimanche soir. Il existe aussi grâce à la volonté de la Mairie, du Conseil Général, de la région Pays de la Loire, et de nombreux sponsors locaux. Le festival des « Nuits Salines » étant le plus grand des plus petits festivals. Les organisateurs tiennent à remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation et la réussite du festival au cours de ces 20 années.

Programmation complète en page IV du supplément.



- Plus d'informations sur le site officiel des Nuits Salines : <http://nuitssalines.free.fr>
- Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer (25 rue de la plage / Tél. : 02.40.23.92.36 / www.ot-batzsurmer.fr)

Pardon SAINT-GUÉNOLÉ...

Dimanche 7 août 2011

L'Association Saint-Guénolé a été créée pour contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel de Batz-sur-Mer et de ses villages, et pour faire connaître aux vacanciers et aux touristes de passage la culture des anciens paludiers.

Entre terre et mer, venez vous immerger dans la tradition bretonne en Bretagne Sud, lors de cette manifestation plus que centenaire qu'est le Pardon Saint-Guénolé, qui fait peau neuve cette année.

Venez participer à la noce bretonne !

Vous accompagnerez le marié qui, dès 9h30, se rend à la rencontre de sa future épouse, puis partirez en procession jusqu'à l'église Saint-Guénolé, où vous assisterez à la bénédiction du sel au cours de l'office religieux. Retrouvez ensuite les mariés pour le jet du galet dans la Grande Rue, parée

de son nouvel écrin, avec les différents ensembles folkloriques et les enfants en costume jouant aux jeux bretons.

Déjà, midi a sonné au clocher, alors rejoignez le village installé au Parc du Petit Bois où l'on fête la noce au son des bombardes et binious autour d'un vrai repas à l'ancienne. Au cours de l'après-midi, défilé dans les rues en costume traditionnel, jeux d'adresse, promenades en charrette, dégustation de crêpes et galettes arrosées de cidre et danses folkloriques. Pour cette occasion, le maréchal-ferrant, le forgeron ou encore le verrier d'art vous présenteront leur art.

Et pourquoi ne pas vous immerger encore davantage dans cette culture dès le samedi soir, en venant vous initier à la danse bretonne au cours d'un fest-noz ?

Association
Saint-GUÉNOLÉ



Plus d'informations sur les manifestations estivales auprès de l'Office de Tourisme sur www.mairie-batzsurmer.fr et sur www.ot-batzsurmer.fr

Batz-sur-Mer, VILLE D'ART ET DE CULTURE...

PASSEURS D'AMOUR, BAGEERIEN AR GARANTEZ...



Du 4 juillet au 31 août (Chapelle Saint-Marc de Kervalet / Entrée libre / Horaires : 10h-12h et 16h-19h)

Comme chaque année, la Chapelle Saint-Marc de Kervalet accueille une exposition artistique durant la saison. Outre la découverte du travail d'un artiste, cette exposition permet au public d'admirer la somptuosité de cette chapelle gothique datant du XV^{ème} siècle. Cette année, Marie-Annick Nicol, Conseillère subdéléguée à la Culture, a invité Annaïg Le Berre, artiste spécialisée dans la Tapisserie d'Art. Habitante à Douarnenez, et amoureuse de la Bretagne, Annaïg utilise les bleus (armor) et les ocres (argoaat). Ancienne élève des Beaux Arts de Quimper, titulaire d'un DEUG d'Arts plastiques, elle a suivi une formation de haute et basse lice à Angers. D'après un

dessin qu'elle crée elle-même, elle brode au point passé plat sur une toile de lin, puis elle peint les visages à la manière des bannières d'autrefois.

Plus d'informations sur cet artiste sur : leberreannaig.blogspot.com

L'ART AU GRÉ DES CHAPELLES...

Mois de septembre (Chapelle Saint-Marc de Kervalet / Entrée libre)

Organisée dans de nombreuses chapelles de la presqu'île par Cap Atlantique en partenariat avec l'AP2A (Association pour la Promotion de l'Art et des Artistes) et la municipalité, cette manifestation fête son sixième anniversaire. L'édition 2010 avait attiré 2736 visiteurs dans la chapelle de Kervalet, pour un total de 33 061 visiteurs sur l'ensemble de la presqu'île. Cette année, c'est Thomas de la Pinta, Artiste Graveur, qui sera mis à l'honneur.



CONCERTS À L'ÉGLISE SAINT-GUÉNOLÉ...

Depuis plus de 30 ans, la Paroisse de Batz-sur-Mer propose, de fin juin à début septembre, des concerts de qualité en l'Église Saint-Guénoilé. Ces soirées musicales et familiales sont des rendez-vous incontournables pour les vacanciers et les résidents de la Presqu'île de Guérande. Ces concerts ont lieu tous les jeudis en saison, à partir de 21h. Afin que toutes les familles puissent en profiter, l'entrée est libre.

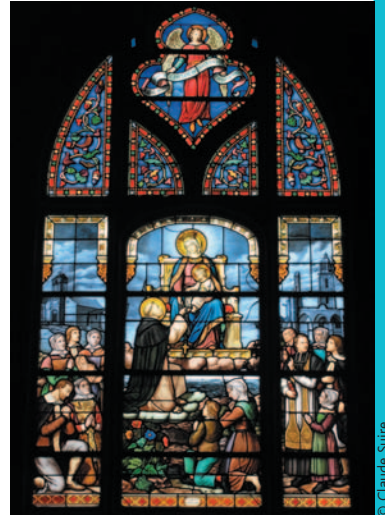
VISITER L'ÉGLISE SAINT-GUÉNOLÉ AVEC LES GUIDES DE LA SPREV...

Comme tous les ans, grâce au concours de la commune et de la paroisse, la SPREV (Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie) assure la présence de guides en juillet et août pour faire découvrir aux visiteurs les richesses de l'église Saint-Guénoilé, classée Monument Historique. Les guides organisent également une soirée du patrimoine chaque mois (mardi 19 juillet à 21h et mardi 16 août à 21h).

Claude Suire : www.sprev.org

=>Horaire des visites : du lundi au vendredi, de 10h30 à 12h30

et de 14h45 à 18h / le dimanche, de 14h45 à 18h.



© Claude Suire

BALADES CONTÉES...

Comme chaque été, la municipalité vous invite à participer aux balades contées en compagnie de la conteuse professionnelle Sylvianne Blomme Pille. Organisées chaque mardi à partir de 17h en juillet et en août (sauf les mardis 5 juillet et 2 août), ces balades de quatre kilomètres à travers la commune (marais et plages) vous permettront de découvrir notre histoire et les richesses de notre patrimoine.

Attention, le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire auprès de l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer (25, rue de la plage / Tél. : 02.40.23.92.36). Tarif : 2€ par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans.

Une nouvelle activité en 2011 : LES BALADES PÊCHE À PIED...

Mercredi 6 juillet, vendredi 5 août et jeudi 18 août...

Grâce à un partenariat avec l'association batzienne des Pêcheurs Plaisanciers, l'Office de Tourisme propose cet été 2011 une nouvelle activité originale : les balades pêche à pied. Ces balades d'1h30 vous permettront de découvrir la richesse et la diversité de l'estran (partie du littoral située entre les plus hautes et les plus basses marées). Aux côtés des membres de l'association, vous vous initierez à la pêche à pied ainsi qu'au nécessaire respect d'un milieu fragile et qu'il convient de respecter. Attention, le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire auprès de l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer (25, rue de la plage / Tél. : 02.40.23.92.36). Tarif : 2€ par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans.

Plus d'informations sur les manifestations estivales auprès de l'Office de Tourisme sur www.mairie-batzsurmer.fr et sur www.ot-batzsurmer.fr



Seconde édition

DU GRAND WEEK-END MUSICAL « LA MARÉE MONTANTE »...

La seconde édition du grand week-end musical La Marée Montante se déroulera du vendredi 12 au dimanche 14 août 2011. Organisée en partenariat par la ville et l'association nazairienne des Martins-pêcheurs, La Marée Montante s'articule autour de 7 rendez-vous (concerts et spectacles) entièrement gratuits.

Ce nouveau rendez-vous estival se distingue par la multiplicité des lieux de spectacle et de concerts (plages, Parc du Petit Bois, Chapelle du Mûrier...), par une programmation musicale de qualité mêlant les genres (chanson française, pop, rock, blues, folk, fanfare balkanique...) et par sa gratuité.

Outre « Le Plus Petit Manège du Monde », animation musicale et interactive destinée aux enfants, installé sur le Port Saint-Michel le vendredi 12 août de 15h30 à 18h30, deux concerts seront organisés chaque jour :

Vendredi 12 août 2011 :

- Chanson française avec **Thérèse** (19h/Kiosque du Parc du Petit Bois).
- Chanson française avec **Céline Mastrorelli** (21h/Chapelle du Mûrier).

Samedi 13 août 2011 :

- Concert pop rock avec **Twenty-One Cigarettes** (17h30/plage de La Gavelle).
- Concert festif avec **Santa Macairo Orkestar** (21h/grande scène du Parc du Petit Bois).

Dimanche 14 août 2011 :

- Concert blues, folk avec **Joris** (17h30/plage Valentin).
- Concert Univers PoéticElectroBarock avec **Anda** (21h/Chapelle du Mûrier).
- **Feu d'artifice** tiré du Port Saint-Michel vers 22h30.



Un été RÉSOLUMENT FESTIF...

Les associations batziennes, l'Office de Tourisme et le Service Culture de la ville travaillent tout l'hiver afin d'offrir un maximum de manifestations festives durant l'été. Focus sur quelques dates à noter dans vos agendas :

Deux marchés nocturnes...

Pour la troisième année consécutive, l'Office de Tourisme organise deux marchés nocturnes. Ils auront lieu le mardi 19 juillet et le mardi 16 août, de 18h à 23h. Animation musicale ou animation de rue, produits du terroir, restauration, produits artisanaux... seront au programme de ces soirées où la convivialité et la bonne humeur sont de mise !

Nouveauté 2011 : pour encore plus de convivialité et d'authenticité, ces marchés auront lieu dans la Grande Rue.

Deux grandes Foires Antiquités et Brocantes...



Ces deux grandes foires organisées au cœur même du Bourg de Batz sont des rendez-vous incontournables pour tous les amateurs et les passionnés des meubles, bibelots, tableaux, objets de décoration et autres antiquités proposés par plus d'une centaine d'antiquaires et de brocanteurs venus de toute l'Europe. Plaisir de découvrir l'objet de collection

qui nous manque, plaisir de chiner et de négocier, ou simple plaisir de flâner et d'admirer... chaque édition attire ainsi plus de 15 000 visiteurs ! Rendez-vous le samedi 16 juillet et le samedi 20 août, de 9h à 19h (entrée libre et gratuite).

Tournée d'été « Les Kids à la Plage »...

Pour la troisième année consécutive, la municipalité donne rendez-vous à tous les enfants à l'occasion de la tournée d'été « Les Kids à la Plage », le mardi 26 juillet, sur la plage Valentin, au niveau de la rue Appert, de 10h à 18h. Tous les personnages et animateurs préférés des enfants



seront présents afin de les accueillir sur les différents stands de jeux et d'animations. L'entrée est gratuite et les cadeaux sont nombreux ! Cette tournée d'été est organisée en partenariat avec les chaînes de télévision Gulli, Canal J et Tiji.

Fête nationale du 14 juillet...

Rendez-vous à 22h pour le départ de la retraite aux flambeaux et à 23h pour le bal public organisé dans le Parc du Petit Bois (Salle des Fêtes en cas de pluie). Cette année, le feu d'artifice sera tiré le dimanche 14 août.

Et aussi pour la toute première fois Batz-sur-Mer accueillera la mission littoral, tournée des plages organisée par la SAUR les 3 et 4 août 2011 sur la plage Valentin.

Plus d'informations sur les manifestations estivales auprès de l'Office de Tourisme sur www.mairie-batzsurmer.fr et sur www.ot-batzsurmer.fr

Votre Bulletin MUNICIPAL...

S'abonner au Bulletin Municipal de Batz-sur-Mer...

Le Bulletin Municipal peut vous être envoyé par la Poste contre un chèque de 9€ (pour 2 numéros, à l'ordre du Trésor Public), à envoyer à cette adresse : Mairie de Batz-sur-Mer - Service Communication - 34, rue Jean XXIII - 44740 Batz-sur-Mer.

A noter : le Bulletin Municipal et le Courrier Municipal sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres de Batz-sur-Mer. Ils sont également disponibles en Mairie, à l'Office de Tourisme et en téléchargement au format PDF sur le site Internet de la mairie (www.mairie-batzsurmer.fr).

Écrire au Maire

Vous souhaitez poser une question d'ordre d'intérêt général à Madame le Maire ? Envoyez-nous un courrier (Mairie de Batz-sur-Mer – Rubrique Courrier des lecteurs – 34, rue Jean XXIII – 44740 Batz-sur-Mer) ou un mail (mairie@mairie-batzsurmer.fr). Le Maire y répondra dans ces colonnes.



Les services municipaux SE RÉORGANISENT...

Sur la base des statistiques de fréquentation des services municipaux, et avec pour objectifs d'optimiser le travail des équipes tout en améliorant la qualité du service rendu au public, de nouveaux horaires d'ouverture au public ont été mis en place au 1^{er} janvier 2011.

Ainsi, l'accueil à l'hôtel de ville (34, rue Jean XXIII) a été étendu d'une demi-heure le soir (du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h) et a été maintenu le samedi matin (de 9h à 12h).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (34, rue Jean XXIII) accueille le public toute la journée, du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture de la mairie, uniquement sur rendez-vous.

Les Services Techniques et le service Urbanisme (1, rue Kerbouchard) accueillent quant à eux le public du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h, et sont fermés au public le mardi après-midi et le jeudi matin. Une permanence Urbanisme a lieu chaque premier samedi ouvré, de 9h à 12h.

Hors saison, l'Office de Tourisme est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Du 1^{er} avril au 30 septembre, la structure est en outre ouverte le dimanche et les jours fériés, de 9h30 à 12h30. Durant les deux mois d'été, les agents accueillent les vacanciers 7j/7, de 9h30 à 18h30, sans interruption.

Mise en place du système du « guichet unique » en mairie...

Afin que vous soyez orienté vers le bon interlocuteur dès le début de votre démarche, nous vous invitons par ailleurs à vous adresser directement à l'hôtel de ville, quelle que soit votre demande (34 rue Jean XXIII, Tél. : 02.40.23.92.25 ou mairie@mairie-batzsurmer.fr).



Conseils MUNICIPAUX...

Ordre du jour, compte-rendu et délibération des conseils municipaux sont téléchargeables dans leur intégralité sur le site www.mairie-batzsurmer.fr

Comment faire POUR...

réserver une salle municipale ou l'un des deux minibus ?

Remplir le(s) formulaire(s) disponible(s) en mairie ou sur www.mairie-batzsurmer.fr et le(s) retourner à **Hervé Martel**
24, rue Vaucourt Singer
44740 Batz-sur-Mer
Tél. 02.40.23.99.76
reservationsalles@mairie-batzsurmer.fr
permanence le samedi de 9h30 à 11h30.

réserver du matériel pour des manifestations en extérieur ?

Remplir le formulaire disponible en mairie ou sur www.mairie-batzsurmer.fr et le retourner à **Régis Lehuédé**
34, rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
Tél. 02.40.23.99.92
(ou en cas d'absence au 02.40.23.56.00)
mairie@mairie-batzsurmer.fr.

travaux

Devant un public nombreux, composé d'élus batziens, d'élus de la presqu'île ou de la Loire-Atlantique, de responsables associatifs, des responsables des entreprises, de riverains et de commerçants, Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, a officiellement inauguré le vendredi 29 avril 2011 deux grands projets qui se sont achevés durant le printemps...

La Grande Rue, LE CŒUR HISTORIQUE DU BOURG DE BATZ...

A l'image de la place du Garnal, de la rue de la Plage, puis de la rue de Gaulle, la Grande Rue et la rue Saint-Jean ont été entièrement repensées afin d'en faire à nouveau un lieu de vie convivial, fonctionnel et esthétique. Sans y bannir la circulation ou le stationnement, la Grande Rue va ainsi redevenir un lieu de rencontre, et des manifestations pourront à nouveau y être organisées. A terme, il faut d'ailleurs espérer que des commerçants réinvestissent cette rue symbolique du Bourg de Batz.

Effacement de tous les réseaux aériens, utilisation de matériaux nobles (dalles de granit, pavés anciens issus du Bourg, pierres de Péaule...), plantation de parterres paysagers, mise en place d'une fontaine fil d'eau en ardoise et d'un puits en granit... le réaménagement imaginé par les élus batziens, en concertation étroite avec les riverains, est tout simplement splendide.

Le coût total de ce projet s'élève à 500 000€ TTC, et de nombreuses aides et subventions ont été sollicitées : du Conseil Régional (184 000€), de Cap Atlantique (63 507€), des réserves parlementaires (50 000€), obtenues auprès du Ministère de l'Intérieur grâce à l'appui du Député-Maire, Christophe Priou. S'agissant de l'enfouissement des réseaux, le SYDELA (Syndicat Départemental d'Electrification de Loire-Atlantique) a participé à hauteur de 144 000€ sur un montant global de 225 000€.

A la fin de la cérémonie, tous les acteurs du projet ont eu la surprise de recevoir en cadeau-souvenir une reprographie d'une encre de chine représentant la Grande Rue, dessinée par l'Artiste Peintre Gérard Boulfray.

Un grand bravo aux entreprises pour leur travail, un grand merci aux riverains pour leur patience et à Serge Riffaut, premier adjoint, ainsi qu'aux Services Techniques pour le suivi du chantier.



Un nouveau restaurant scolaire municipal... POUR LES ENFANTS DE BATZ-SUR-MER...

Les superlatifs n'ont pas manqué lors de l'inauguration du nouveau restaurant scolaire municipal : *beau, fonctionnel, esthétique, respectueux de l'environnement, pratique, moderne...* sont quelques-uns des termes entendus. Cela est venu confirmer les impressions laissées par les parents d'élèves lors des journées portes ouvertes. Cela a également confirmé le plaisir qu'ont les enfants d'y déjeuner, et le personnel communal d'y travailler chaque jour.

Contrairement à l'ancien bâtiment, celui-ci est peu consommateur en énergie (il produit même son eau chaude grâce à des panneaux solaires) et il respecte toutes les normes d'hygiène et de sécurité, notamment celle de « la marche en avant ». À l'intérieur, le travail qui a été fait pour réduire les nuisances sonores est remarquable d'efficacité, ce qui procure un grand confort à l'usage.

Dimensionné en prenant en compte les différentes zones d'urbanisation qui s'ouvriront dans le futur (à l'exemple de la ZAC de la Pigeonnière), ce projet s'inscrit clairement dans le programme municipal de développement de la commune, notamment en direction de la jeunesse.

Le budget global s'élève à 1 190 575€ TTC. Là aussi, de nombreuses aides ont été sollicitées : de la part de l'Etat (65 000€), de la Région (100 000€), du Département (57 180€), de Cap Atlantique (75 000€) et de l'ADEME (4 058,70€).

En guise de souvenir, Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, a distribué à tous les invités un tablier de cuisine brodé « Restaurant Scolaire Municipal ».



Depuis plusieurs années, les élus batziens associent la population, et plus particulièrement les riverains directement concernés, à la finalisation des grands projets de la commune, via des expositions et des réunions publiques. Certaines observations des habitants sont prises en compte lorsqu'elles s'inscrivent dans l'intérêt général et qu'elles contribuent à améliorer le projet. C'est de cette manière qu'ont été conduits les deux grands prochains projets batziens : le réaménagement des abords du Musée Intercommunal des Marais Salants et celui de la Route Départementale 45.

Les abords du MUSÉE INTERCOMMUNAL DES MARAIS SALANTS EN CHANTIER...

En parallèle aux travaux d'extension-restructuration du Musée des Marais Salants menés par Cap Atlantique, la ville de Batz-sur-Mer a décidé de réaménager les abords du musée (place Adèle Pichon, rue du 19 mars 1962, rue du Four, rue de Kerdour et rue du Grand Chemin).

Ces travaux ont démarré au printemps 2011 avec l'enfouissement des réseaux aériens par le SYDELA (Syndicat Départemental d'Électrification de Loire-Atlantique), enfouissement prévu sur toute l'emprise du chantier (sauf la rue du 19 mars 1962). Des déviations ont alors été mises en place afin de perturber à minima la circulation et de maintenir l'activité des commerces. Les travaux d'aménagement des extérieurs vont prendre la suite pour s'achever à la livraison du nouveau musée prévue à l'été 2012.

Le coût des travaux d'aménagement extérieur sera lissé sur plusieurs exercices budgétaires. S'agissant de l'effacement des réseaux aériens, la part communale s'élève à 280 000€ HT, sur un coût total de 625 000€ HT (345 000€ HT étant pris en charge par le SYDELA).

On notera que, pour faire suite à une observation formulée par plusieurs riverains lors de la réunion publique, les places de stationnement ont été maintenues lorsque cela était possible au regard de la loi sur le déplacement des PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Dans le prochain bulletin d'hiver, nous vous présenterons plus en détail ce projet destiné à embellir et à sécuriser notre entrée de bourg, qui est tout de même empruntée par 6 000 véhicules par jour en période estivale !



De gros travaux en perspective SUR LA « ROUTE CÔTIÈRE »...

La Route Départementale 45 est celle qui relie Le Pouliguen au Croisic en longeant l'océan. Outre son mauvais état général, cet axe très fréquenté souffre d'une vitesse excessive des véhicules qui l'empruntent et d'un stationnement anarchique, deux faits générateurs de nombreux problèmes de sécurité, notamment pour les piétons et les cyclistes.

La ville travaille depuis de longs mois avec le Conseil Général de Loire-Atlantique pour réaménager totalement cette route longue de 4,5 kilomètres.

Afin de palier les problèmes de sécurité, trois types d'aménagements seront utilisés en fonction des endroits :

- la création de trois ronds-points (celui déjà créé au niveau du parking de La Gouvelle, un autre au niveau du camping de La Gouvelle et un dernier au niveau de la Duchesse Anne-impasse de la Falaise),
- la création de plusieurs plateaux surélevés,
- l'aménagement de plusieurs chicanes.

Par ailleurs, la création de bandes cyclables et l'élargissement des trottoirs permettront d'améliorer la sécurité des usagers. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux s'élève à 4,2 millions d'euros HT, dont 2 millions d'euros HT à charge de la commune, et lissés sur plusieurs années. Ce chantier d'importance sera en effet

réalisé en différentes tranches et s'étalera donc dans le temps : la tranche 1 (rue de l'Atlantique, c'est-à-dire de la rue de la plage vers Le Croisic) débutera à la fin de l'année 2011 par l'effacement des réseaux aériens sur la partie communale. Les autres tranches s'étaleront ensuite jusqu'en 2014.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Sécurité à vélo, LES BONS RÉFLEXES POUR TOUS...

C'est l'été, il fait beau, l'air est agréable et les balades en vélo tout autant ! Mais circuler en vélo c'est aussi adopter un comportement responsable sans s'affranchir du respect de quelques règles de bon sens et plus encore de celles du Code de la route. Alors, pour circuler à vélo en bonne intelligence, suivez ces quatre conseils et passez les meilleures vacances possibles !

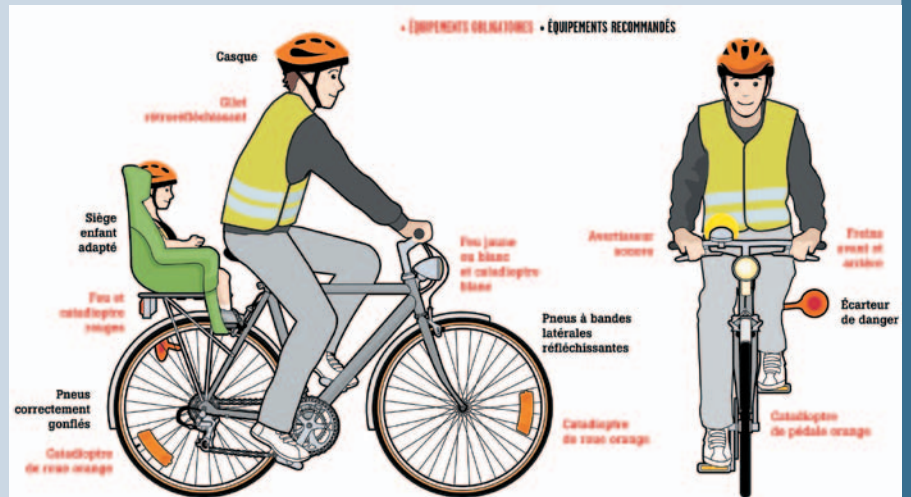
1/un vélo bien équipé...

=> Ce qui est obligatoire :

- une sonnette dont le son peut être entendu à 50 mètres au moins,
- deux freins en état de fonctionnement,
- des catadioptres latéraux (orange), sur les pédales (orange), avant (blanc), arrière (rouge),
- un éclairage avant (lumière jaune ou blanche),
- un feu rouge fixe à l'arrière.

=> Votre équipement :

- par tous les temps : des vêtements clairs pour être mieux vu, un casque bien attaché,
- de nuit ou par temps gris : un gilet jaune (obligatoire en tout temps hors agglomération),



2/un bon comportement, c'est :

=> Respecter le Code de la route, notamment : s'arrêter aux Stops et aux feux rouge fixe ou clignotant, respecter les sens interdits et indiquer votre changement de direction en tendant votre bras.

=> Bien se placer sur la chaussée, c'est-à-dire : rouler à droite sans jamais rouler à deux de front, ne pas circuler sur les trottoirs (seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés) et utiliser les bandes et pistes cyclables lorsqu'elles existent.

3/des angles morts à éviter !

=> À une intersection ou un giratoire, ne vous placez jamais à droite d'un poids lourd, d'un bus ou d'une camionnette, ni en dehors du champ de vision du conducteur !

4/emprunter les giratoires, c'est :

- => rester à droite dès lors qu'il n'existe pas de bande cyclable,
- => signaler par le geste votre trajectoire ou la sortie que vous allez utiliser,
- => regarder les conducteurs afin d'être certain qu'ils vous voient.

Faire la fête

EN TOUTE SÉCURITÉ...



En toutes circonstances, l'emploi de pétards et d'artifices de divertissement n'est pas sans danger. A l'approche de la Fête Nationale, il est nécessaire de rappeler que, par arrêté préfectoral du 22 février 1994, il est interdit d'utiliser des pétards et autres artifices de divertissement en tout temps :

- sur la voie publique (ou en direction de la voie publique),
 - dans tous les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes.
- Si la vente de pétards reste autorisée (sauf arrêté préfectoral spécifique), il n'en demeure pas moins vrai que leur emploi dans la sphère privée doit respecter les prescriptions portées sur les emballages. En cas d'accident, la responsabilité des parents peut être engagée. Il appartient donc aux parents de contrôler le bon usage des artifices qu'ils achètent à leurs enfants ou acquis directement par les mineurs placés sous leur responsabilité.

Vol à la roulotte, NE TENTEZ PAS LES VOLEURS...

Comme toutes les zones très touristiques, la presqu'île guérandaise connaît une recrudescence des vols durant les périodes estivales. Afin d'éviter d'en être victime, nous vous recommandons de :

- ne pas garer (si possible) votre véhicule dans un endroit isolé ou obscur,
- ne jamais laisser vos clés sur le contact,
- ne pas tenter les voleurs en laissant des objets de valeur visibles dans votre véhicule,
- ne pas laisser dans la boîte à gants tout objet ou document de valeur,
- vous assurer de ne pas être observé si vous placez votre sac à main dans votre coffre,
- fermer les vitres de votre véhicule et de verrouiller systématiquement vos portières et coffre.

Si malgré tout vous êtes victime d'un vol...

Voici une liste des numéros de téléphone utiles et à conserver :

- Gendarmerie Nationale (ou Police Nationale) : composez le 17 (ou le 112 à partir d'un téléphone portable),
- Opposition carte bancaire : 0.892.705.705
- Opposition chéquier : 0.892.68.32.08
- Téléphone portable volé :
 - SFR : 1023
 - Orange : 0.800.100.740
 - Bouygues Télécom : 0.825.005.700



Stationner à BATZ-SUR-MER...

La zone bleue en pratique...

Pour une minute comme pour une heure, en Zone bleue, n'oubliez pas d'apposer votre disque de stationnement !

=> **Où ?** Place du Garnal, haut de la rue des Eaux, rue de Gaulle, rue Jean XXIII et Grande Rue.

=> **Quand ?** Tous les jours du 31 mars au 30 septembre, samedis, dimanches et fêtes compris.

=> **Comment ?** En apposant en évidence un disque de stationnement réglé dans le créneau d'heure d'arrivée.

=> **Bon à savoir !**

A condition d'avoir placé votre disque de stationnement réglé dans la tranche horaire de votre arrivée :

- si vous arrivez après 11h30 (ou avant 14h), vous pouvez stationner jusqu'à 15h30,
- si vous arrivez après 18h, vous pouvez stationner jusqu'au lendemain matin 10h.

Du nouveau pour les « arrêts minute » de la rue Jean XXIII

Afin de faciliter les manœuvres de stationnement et de dégagement des véhicules empruntant les « Arrêts minute » de la rue Jean XXIII, ceux-ci viennent d'être redéployés :

- côté gauche de la rue : deux places contiguës dès l'entrée dans la rue, en amont des principaux commerces du haut de la rue,
 - côté droit de la rue : deux places contiguës entre la mairie et les commerces du bas de la rue.
- Attention, la durée de stationnement y est limitée à 15 minutes.

Sans oublier...

Ces nombreuses places de stationnement classées en zone bleue sont destinées à limiter le phénomène des voitures-ventouses afin de privilégier l'activité des commerçants. En outre, nous vous rappelons que le parking de la Place du Mûrier compte 60 places et que celui de la place des Grandes Salorges en offre autant. Soit de nombreuses places de stationnement gratuites en toutes saisons dans l'immédiat centre bourg.



En plein cœur du centre bourg, et à quelques mètres du Port Saint-Michel, la Place du Mûrier offre 60 places gratuites.

Depuis 10 ans, grâce au travail et au dynamisme des élus et des services municipaux, et grâce au soutien et à l'implication de la population et des associations, Batz-sur-Mer a considérablement amélioré son cadre de vie, son accueil et ses services, afin d'offrir le maximum de bien-être et de qualité de vie à ses habitants, tout en respectant son environnement exceptionnel.

DES GRANDS CHANTIERS POUR UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE...

Restauration du sentier douanier (« l'une des plus belles promenades du monde » comme l'a écrit le romancier Patrick Besson), rénovation du centre-bourg (rue de la Plage, place du Mûrier, rue de Gaulle, Grande Rue...), nouveau restaurant scolaire, enfouissement des réseaux aériens..., sont sans doute les projets les plus emblématiques. Ils ne constituent pourtant que la partie immergée de l'iceberg, et font oublier les dizaines de kilomètres de voies et trottoirs refaits, les centaines d'aménagements urbains mis en place aussi bien dans le centre bourg que dans les villages, etc, etc...

DES PROJETS MENÉS EN CONCERTATION...

Réunions publiques, expositions publiques, parutions municipales distribuées dans toutes les boîtes aux lettres, nouveau site Internet, réunions de quartier organisées tous les ans... la concertation avec la population revêt différentes formes, mais a toujours un double objectif : impliquer nos concitoyens dans la vie de la cité, et n'avoir pour objectif que celui de l'intérêt général.

UNE AMBITION : MAINTENIR UN TERRITOIRE « VIVANT »...

Via une politique urbaine volontaire : dans sa globalité, et du fait de son attractivité, la presque île connaît un vieillissement de sa population. Ce phénomène n'est pas nouveau et n'est pas non plus inexorable ! Les élus de Batz-sur-Mer s'en sont emparés dès 2001 en travaillant en profondeur la politique d'urbanisme de la ville : mise en place de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ouverture

de nouvelles zones à l'urbanisation, construction de nouveaux logements sociaux, projet de la ZAC de la Pigeonnière (100 logements), mise en place du Pass'foncier (aide à l'accession à la propriété), de l'aide au ravalement des façades et au changement des huisseries, etc... sont autant d'outils qui favorisent le maintien des jeunes sur notre commune.

Via une politique familiale affirmée :

la politique dédiée à l'enfance-jeunesse a été renforcée avec, entre autres exemples, la mise en place d'un relais d'assistantes maternelles, la rénovation des locaux de l'école maternelle, le lancement de l'aide aux devoirs, la mise en place des activités durant la pause méridienne à l'école Alain Boutle, la construction d'un nouveau restaurant scolaire municipal, le lancement de l'Espace Jeunes « La Hurlette », la création d'une salle informatique au groupe scolaire Alain Boutle, l'achat de structures de jeux, la création du terrain multisports, etc... Dans le même ordre d'idée, des aides financières à destination des familles ont été initiées, telles que la bourse au permis de conduire ou encore le pass'association.

En maintenant un lien social :

un soutien sans faille a été apporté au monde associatif, pilier d'une commune vivante : outre le pass'association, qui a permis de dynamiser les associations accueillant des jeunes, un travail constant est mené à bien afin de mettre un maximum de salles à disposition de nos associations tout en les soutenant via une politique de subventionnement.

Les élus ont également été attentifs au maintien des commerces à Batz-sur-Mer, et on peut se féliciter de la renaissance de



la nouvelle Association des Commerçants, Artisans et Indépendants de Batz-sur-Mer (ACAIB) qui, sans nul doute, va devenir un acteur essentiel du dynamisme commercial de la commune.

Dans cette thématique, on peut également se satisfaire de la réussite du jumelage avec la ville de Salies-de-Béarn.

UNE GESTION RAISONNABLE POUR DES FINANCES SAINES...

Les élus batziens sont, depuis 2001, attentifs à maîtriser les finances communales. Ainsi, alors même que des projets ambitieux sont menés à bien, l'endettement par habitant est l'un des plus bas du territoire intercommunal avec 515€ par habitant en 2010, contre parfois le double dans d'autres communes de Cap Atlantique (source Minéfi). La volonté étant bien entendu de ne pas endetter les générations à venir. Dans le même ordre d'esprit, notre imposition se situe dans la moyenne basse en comparaison des autres communes de la presqu'île.

Cette situation budgétaire très saine est la résultante de deux efforts continus depuis dix ans : d'une part la chasse aux dépenses inutiles ou superflues avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement ; d'autre part la recherche de subventions dès que cela est possible !

UNE POLITIQUE AXÉE SUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, AU SERVICE DE TOUS LES BATZIENS...

Dans le cadre d'une commune touristique, les élus se doivent d'être à l'écoute des préoccupations de trois types de population : la population qui vit là à l'année, les résidents secondaires qui viennent habiter Batz-sur-Mer plusieurs mois dans l'année, et les vacanciers. Il faut alors trouver l'équilibre juste entre les aspirations des uns et des autres, afin de satisfaire tous les besoins légitimes.

S'agissant du tourisme, qui est générateur de richesses pour la ville, les élus ont travaillé durant les deux mandats afin de rattraper le retard pris par rapport aux communes voisines, car Batz-sur-Mer était encore récemment une ville de passage, qu'on traversait sans s'arrêter.

Mise en place d'un conseil d'exploitation pour l'Office de Tourisme, obtention d'une seconde étoile, création d'un site Internet dédié au tourisme, organisation de nouvelles manifestations, lancement d'un nouveau guide touristique, travail en vue de l'obtention de labels (Famille Plus, Tourisme et handicap)... sont autant

de projets qui ont permis d'augmenter l'attractivité touristique de notre territoire, à l'image de l'énorme succès de la journée Baptême de l'air en hélicoptère.

UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL QU'IL CONVIENT DE PRÉSERVER ET DE PROTÉGER...

Entre océan et marais salants, notre territoire bénéficie de nombreuses protections induites par une multitude de normes (ZPPAUP, loi littoral, zone Natura 2000, grand site des marais...). Parfois perçues comme des contraintes un peu artificielles ou technocratiques, il faut avant tout y voir des moyens de protéger et de préserver notre cadre de vie.

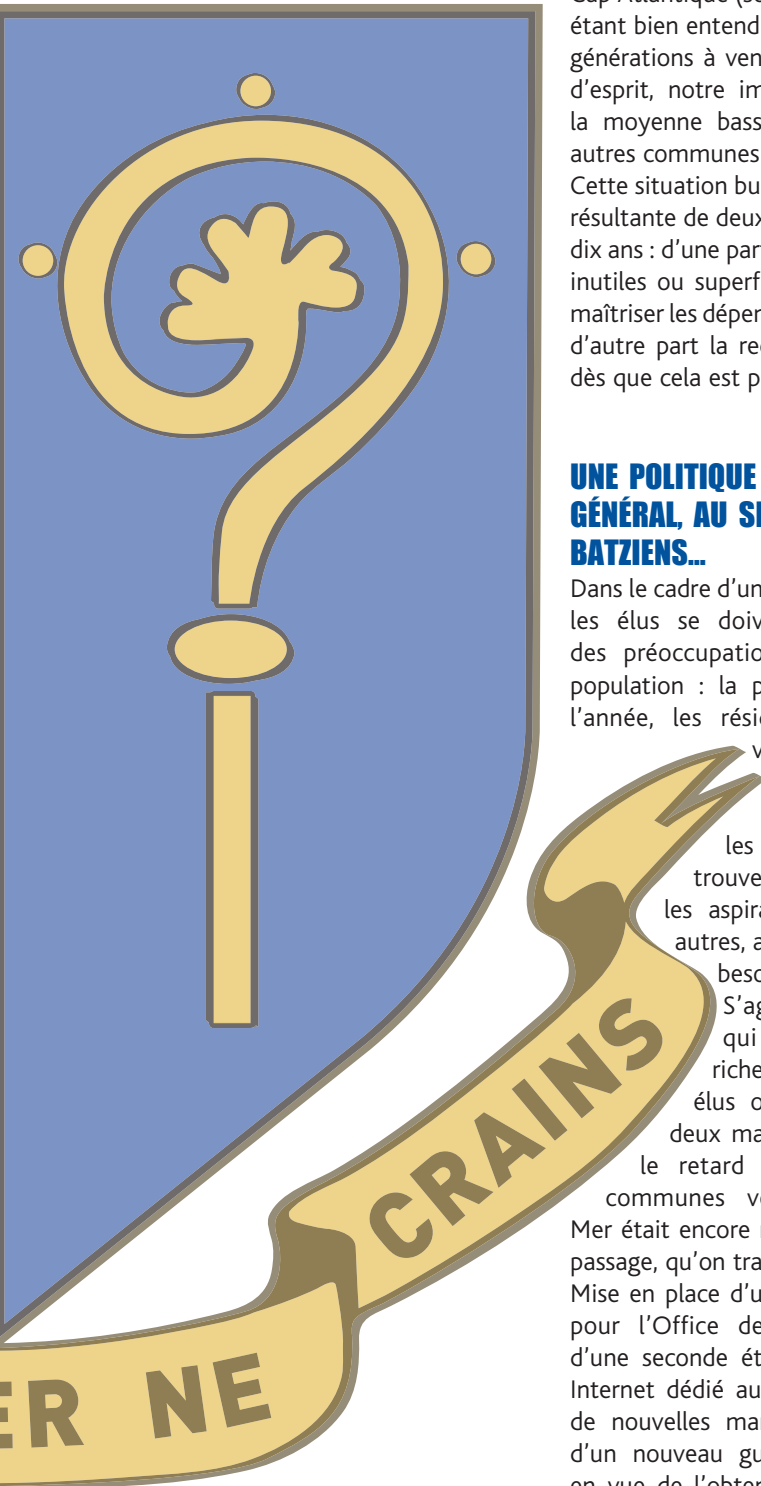
Depuis 2001, les élus se sont engagés dans une politique de protection de notre environnement : abandon total des produits phytosanitaires (désherbant, pesticides...), arrosage des espaces verts avec de l'eau de puits ou de pluie, plantations en pleine terre avec des espèces peu consommatrices en eau, mise en place d'un plan de gestion différenciée, ... sont des exemples parmi d'autres.

L'accent a également été mis sur la sensibilisation de la population à la nécessaire protection de notre environnement avec, par exemple, la création de trois jardins aromatiques, l'organisation de réunions d'information, ou encore la distribution deux fois dans l'année de plantes issues des serres municipales...

En la matière, on notera également, qu'avec la commune de Mesquer, Batz-sur-Mer a été le fer de lance d'une avancée phénoménale en matière de droit environnemental : la reconnaissance du préjudice écologique au profit des communes, dans le cadre du procès de l'Erika. Les Batziens peuvent en être très fiers !

LE TRAVAIL N'EST PAS FINI...

Chantier de la route côtière (RD45), chantier des abords du Musée des Marais Salants, mise en place de la Zone de Publicité Restreinte (ZPR), projet de création d'un espace culturel polyvalent, ZAC de la Pigeonnière, parking paysager du centre bourg... les dossiers ne vont pas manquer durant les prochaines années, et l'équipe municipale va continuer à accomplir le travail qui lui a été confié par les Batziens en 2008.



Tout savoir sur

L'AIDE FINANCIÈRE AU RAVALEMENT DE FAÇADE...

Pourquoi ?

La ville de Batz-sur-Mer est dotée d'un patrimoine architectural et urbain très riche. Aussi, afin d'améliorer encore ce cadre de vie, la municipalité a mis en place une aide financière pour les travaux d'amélioration de façade.

Pour qui ?

Vous pouvez obtenir cette aide à condition que l'habitation concernée soit située dans le périmètre d'intervention de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Combien et pour quels travaux ?

Trois types de travaux sont concernés :

- **Enduits** : aide financière à hauteur de 30% des dépenses avec un plafond de subvention de 2 300€.
- **Peintures de façade** : aide financière à hauteur de 30% des dépenses avec un plafond de subvention de 762€.
- **Remplacement des menuiseries PVC** : aide financière à hauteur de 30% des dépenses avec un plafond de subvention de 450€.



Attention !

=>Seuls les travaux ayant fait l'objet d'une autorisation sont éligibles à cette aide.
=>Ces travaux doivent en outre être réalisés par une entreprise.
=>Les demandes sont instruites dans l'ordre de dépôt, et accordées dans la limite des crédits inscrits au budget.
Les formulaires de demande sont disponibles auprès du service Urbanisme (1 rue Kerbouchard / 02.40.23.56.01).

Une nouvelle

AIRE NATURELLE DE STATIONNEMENT...

à quelques mètres de la plage de la Govelle...

Afin de lutter contre le stationnement anarchique aux abords du secteur de La Govelle très fréquenté en été, et afin d'optimiser la sécurité des piétons, la ville a acquis des terrains rue de Ker Jacot et a créé durant le printemps 2011 une nouvelle aire naturelle de stationnement destinée aux véhicules légers. Ce nouveau parking simplement mis en herbe, compte 70 places et est bien évidemment gratuit. Il sera ouvert au mois de juillet. Coût total de ces travaux réalisés par les entreprises Berthaud et Pain Concept et Design Paysage, 48 500€ TTC.

*Une fois l'herbe poussée,
des givelles délimitant les places seront installées.*

Le Courrier Municipal N°3

SPÉCIAL PLU...

Distribué au mois de mars dans toutes les boîtes aux lettres batziennes, ce numéro consacré au Plan Local d'Urbanisme (PLU) est toujours disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et à l'Office de Tourisme. Par ailleurs, cette parution peut également être téléchargée sur www.mairie-batzsurmer.fr



www.cap-atlantique.fr

Un nouveau site web à découvrir...

Depuis le printemps 2010, Cap Atlantique travaille sur la nouvelle version de son site Internet (la première version avait été mise en ligne le 12 avril 2005). Cette action s'inscrit dans une réflexion plus globale engagée par Cap Atlantique sur le Schéma Directeur Informatique en lien avec ses quinze communes. Six ans après, presque jour pour jour après la première mise en ligne, l'objectif de Cap Atlantique, au-delà du rajeunissement du site, est d'offrir aux internautes avec la meilleure accessibilité possible, un panorama complet du territoire de Cap Atlantique et de ses services rendus au public également par le web.

Les fonctionnalités :

Le choix du module de publication Drupal (<http://drupalfr.org/>), issu du monde libre, et d'un hébergement « haute disponibilité » permettent aux internautes de partager des contenus via les réseaux sociaux, les flux RSS, les widgets, et aux contributeurs du site de diffuser de l'information de manière

simple, rapide et facilement mise à jour. www.cap-atlantique.fr offre des fonctionnalités de recherche, de démarches en lignes (formulaires, contact) qui s'illustrent concrètement grâce au nuage de tags, aux widgets, à la géolocalisation (cartes dynamiques issues du Système d'Information Géographique de Cap Atlantique liées à Google Maps – ex : www.cap-atlantique.fr/rubrique/randonnée). Un effort particulier a également été porté sur l'accessibilité définie par le RGAA (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations). Le nouveau site détient ainsi la norme de qualité bronze.

Composition du site Internet :

Aujourd'hui, le site est composé de neuf rubriques principales (Institutions, Projet de territoire, Entreprises, Environnement, Pratique, Patrimoine, Déplacements, Sports et loisirs et Cartes), plusieurs blocs (actualités, dossier phare, Je cherche à..., démarches en ligne, 15 communes à découvrir, contact, publications, cartes dynamiques, divers widgets, nuage de tags, recherche) et de

multiples liens communaux, associatifs, institutionnels...

Les grandes lignes du site Internet :

L'esprit collaboratif qui a présidé dans la conception du nouveau site, a demandé une forte implication des élus et des services animés par un chef de projet et une équipe projet : une transversalité accrue entre eux. La mise à jour du site, décentralisée avec une vingtaine de contributeurs, doit non seulement offrir au site une plus grande réactivité et proximité dans la transmission de l'information, mais également une plus grande créativité dans les évolutions fonctionnelles à venir.

La version mobile du site :

Une version mobile light du nouveau site est également disponible. Elle offre un accès à trois rubriques : Actus, Cartes dynamiques (géolocalisation : Randonnée, Points d'Apport Volontaire, Itinéraires cyclables, Déchetteries, Centres aquatiques et Parcs d'activités) et Contact. <http://mobile.cap-atlantique.fr>



Une nouvelle structure de jeu...

À L'ÉCOLE MATERNELLE ALAIN BOUTLE...

À l'image de la structure installée l'année dernière à l'école élémentaire Alain Boutle, une seconde structure de jeu a été implantée dans la cour de l'école maternelle. Les élèves ont suivi avec beaucoup d'attention et d'envie son installation, envie qu'il a fallu réfréner bon gré mal gré, jusqu'à l'issue des vacances de Pâques, le temps que l'herbe pousse alentour.

Installée sur un sol souple afin d'amortir les éventuelles chutes des petit(e)s intrépides, cette structure de jeu offre

plusieurs activités : deux tours dont une avec toit, un pont arche, une échelle facile, un filet trapèze, un banc et table maisonnette, un tableau de bord, un toboggan rotomoulé et un mur d'escalade. De fabrication française, et entièrement réalisé en matériaux 100% recyclables, cet équipement a été financé par la ville pour un montant de 19 897€ TTC. La municipalité continue ainsi son investissement en faveur de l'enfance et du groupe scolaire Alain Boutle.



© Franck HALGAND

L'école privée EN FÊTE...

Les élèves de Sainte-Marie / Saint-Pierre sont arrivés à la finalisation de leur projet d'année « Voyage à travers les 5 continents » en réalisant leur comédie musicale, à la salle culturelle d'Athamor (Guérande) les 30 et 31 mai 2011. Un spectacle d'1h15 alternant danse et chant qui a remporté un réel succès ! Au total, 500 personnes sont venues apprécier le travail des élèves. Les deux représentations se sont achevées par un tonnerre d'applaudissements avec un public debout pour acclamer les artistes. Une très belle récompense pour les élèves comme pour l'équipe pédagogique !

Incertitudes sur LE MAINTIEN D'UNE CINQUIÈME CLASSE À L'ÉCOLE ALAIN BOUTLE...

Grâce à la mobilisation des parents d'élèves, des élus batziens et de l'équipe pédagogique, et au soutien du conseiller général Christian Canonne, la fermeture annoncée « définitive » d'une classe du niveau élémentaire de l'école publique Alain Boutle, a été transformée, à la fin du mois de mars 2011, en « fermeture à suivre ».

Malheureusement, au vu des effectifs prévisionnels du mois de juin 2011, l'Inspection Académique de Loire-Atlantique a transformé cette « fermeture à suivre » en fermeture « sèche ». A l'annonce de cette nouvelle, Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale, s'est engagée devant le conseil d'école à tout faire afin que l'Inspecteur d'Académie revienne sur cette décision. En effet, cette fermeture se jouera à quelques inscriptions près. L'objectif est donc que les autorités académiques viennent procéder à un comptage précis des élèves le jour de la rentrée scolaire, comme cela a été le cas en septembre 2010.

La municipalité mène depuis longtemps un effort constant et important en matière d'urbanisme afin de limiter autant que possible la tendance que connaissent toutes les communes de la presqu'île, à savoir la grande difficulté pour les jeunes de se loger sur le littoral. S'agissant de notre commune, outre le projet de la ZAC de la Pigeonnière, la réalisation à court terme (fin 2011-début 2012) d'une vingtaine de logements à vocation sociale, devrait permettre de conforter les effectifs de nos écoles.

De nouvelles activités organisées...

À LA PAUSE MÉRIDIENNE À ALAIN BOUTLE...

A l'issue du déjeuner au restaurant scolaire municipal, les élèves d'élémentaire d'Alain Boutle peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier chaque jour d'un nouveau service mis en place à l'initiative de la municipalité. En effet, dès 12h35 l'une des animatrices du centre de loisirs prend en charge les enfants au sein même de l'école afin de leur proposer différentes activités sportives, manuelles ou ludiques, selon la météo du jour. Pour Bruno Le Bihan, Conseiller subdélégué aux affaires scolaires, « les enfants ont immédiatement adhéré à ce projet mis en place à la mi-mars. Ils sont chaque jour très nombreux à y participer et proposent eux-mêmes des activités. Les parents d'élèves et l'équipe pédagogique sont

également très heureux de cette initiative, qui est bien entendu appelée à devenir pérenne ». Notons pour conclure que ce nouveau service extrascolaire a pu être mis en place grâce à une simple réorganisation des services communaux.



EN PRATIQUE...

Le Centre de Loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans, en périscolaire ou en périodes de congés scolaires.

- **Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire :**
à partir de 7h30 le matin jusqu'à 18h30 le soir.
 - **Horaires d'ouverture du centre de loisirs :**
 - Mercredi : de 7h30 à 18h30 (de septembre à juin).
 - Pendant les congés scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (jusqu'à 19h en juillet et août).
- => Journée, ½ journée avec repas ou ½ journée.
=> Fermeture les jours fériés et les vacances de Noël.
- **Contact et inscriptions :** Tél. : 02.40.23.99.57 / rue Vaucourt Singer / centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr



Activités au Centre de Loisirs

1. Organisée en partenariat par le Centre et par Marie-Agnès Chauvin, animatrice sportive du Conseil Général de Loire-Atlantique, la 1^{ère} édition des galopades a réuni une quarantaine d'enfants.
2. Durant les vacances de Pâques, les enfants se sont initiés à l'escalade...
3. puis à la via ferrata, à l'île aux pies.

Photographies réalisées par le Centre de Loisirs

L'Espace Jeunes « La Hurlette » FÊTE SES 5 ANS !

Créé à l'initiative de la municipalité en 2006, l'Espace Jeunes La Hurlette est ouvert aux jeunes âgés de 11 à 16 ans. Un local leur est réservé, impasse La Hurlette, à deux pas de la plage Valentin.

Durant toute l'année, l'équipe d'animation propose des activités multiples et variées (sport, lecture, jeux sur la plage, activités manuelles, soirées, sortie découverte, Internet, jeux en réseau...). Pendant les vacances scolaires, le programme d'activités

monte en puissance et des séjours sont également proposés aux jeunes.

Fortement impliqués dans la vie de la commune, les jeunes participent activement aux grands rendez-vous festifs batziens (Marché de Noël, Chasse aux œufs de Pâques, Week-end musical La Marée Montante, Fête de la Musique...) afin de récolter un peu d'argent pour autofinancer les séjours extérieurs (Île aux Pies, Liré, croisière à Belle-Île-en-Mer).

L'Espace Jeunes de Batz-sur-Mer compte aujourd'hui 80 inscrits. Vous ne connaissez pas encore La Hurlette ? Que vous soyez parents ou jeunes, n'hésitez pas à venir visiter l'Espace Jeunes et à venir vous renseigner sur les activités qui y sont proposées.

5 ANS, ÇA SE FÊTE !

Rendez-vous le vendredi 15 Juillet 2011 à partir de 14h pour les jeunes adhérents, les anciens adhérents et les anciens animateurs, et à partir de 17h pour les parents et les élus batziens. Une douzaine de jeunes prépare cet anniversaire depuis le printemps. Au programme de cette journée très spéciale : grand jeu sur la plage, tournoi de baby foot parents-jeunes, exposition photo, lâcher de ballons..., et bien d'autres activités. À partir de 18h, place à la fête avec un cocktail en musique, suivi d'un repas entre les jeunes et les animateurs, émaillé de jeux.

Espace Jeunes « La Hurlette » EN PRATIQUE...

- Ouvert aux jeunes âgés de 11 à 16 ans.
 - **Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :**
 - Lundi au vendredi = 14h - 19h.
 - Mercredi et vendredi matin de 10h à 12h avec possibilité de pique-nique.
 - Certains soirs en semaine en cas de soirées prévues.
- => Fermeture pendant les vacances de Noël.
- **Horaires d'ouverture en périodes scolaires :**
 - Mercredi = 14h - 19h
 - Samedi = 10h - 12h et 14h - 19h
 - **Permanence inscription :** Jeudi de 17h à 19h
 - **Adhésion annuelle :**
 - 7,30€ pour les enfants habitant sur la commune et les résidents secondaires.
 - 9,30€ pour les enfants hors commune.
 - **Contact :** Tél. : 02.40.23.18.36 / impasse la Hurlette / jeunesse@mairie-batzsurmer.fr / Blog : <http://lahurlette.blog4ever.com>



Comment se soigner

UN SOIR, UN DIMANCHE OU UN JOUR FÉRIÉ ?

La maison médicale de garde : le CAPS de Guérande...

=>Le Centre d'Accueil et de Permanence de Soins (CAPS) de Guérande accueille les patients de la Presqu'île guérandaise et les touristes le soir, le week-end et les jours fériés. Créée par l'Association de Médecine Générale du Pays Blanc avec l'appui des pouvoirs publics, cette structure est forte de plusieurs dizaines de médecins volontaires qui effectuent un roulement des astreintes. En cas de problème, il vous faut appeler

le « 15 » où un médecin régulateur vous orientera, soit vers les urgences de Saint-Nazaire, soit vers le CAPS situé au sein de l'Hôpital Local Intercommunal de la Presqu'île à Guérande.

=>Informations pratiques :

- Horaires d'ouverture du CAPS :
 - Soir : de 20h à 22h.
 - Samedi : de 16h à 22h.
 - Dimanche : de 9h à 13h et de 16h à 22h.
- Adresse du CAPS : Hôpital Local Intercommunal de la Presqu'île / Avenue Pierre de la Bouexiere / 44350 Guérande.

Comment connaître la pharmacie de garde ?



=> Pour connaître la pharmacie de garde le soir en semaine, les dimanches et les jours fériés, vous pouvez :

- vous rendre à la pharmacie la plus proche, sur laquelle un panneau indiquera la pharmacie de garde ;
- téléphoner à votre pharmacien habituel, le répondeur vous indiquera alors la pharmacie de garde (numéro de téléphone de la pharmacie Vène à Batz-sur-Mer : 02.40.23.85.10) ;
- composer le 32.37, numéro audiotel (0.34€ TTC/Mn), qui vous indiquera la pharmacie de garde la plus proche.



Pensez à mettre à jour

VOTRE CARTE VITALE !



Lancée en 1998, la petite carte verte est aujourd'hui utilisée par plus de 95% des professionnels de santé en Loire-Atlantique. Pensez

à la présenter systématiquement lors de vos consultations et à la pharmacie. Elle garantit un remboursement de vos soins et médicaments en 5 jours contre 21 jours en moyenne si le remboursement est effectué à partir d'une feuille de soins papier.

Je choisis avant de consulter...

Pour connaître les professionnels de santé qui acceptent la Carte Vitale, consultez le service ameli-santé sur www.ameli.fr. Vous y trouverez également toutes leurs coordonnées et les tarifs qu'ils pratiquent.

Je mets à jour ma Carte Vitale au moins une fois par an...

Pensez à mettre à jour votre Carte Vitale afin d'actualiser les informations qu'elle contient. Cette mise à jour vous assure une prise en charge conforme à vos droits, l'assurance que votre carte est utilisable, sans difficulté, sur tous les équipements des professionnels de santé, et un remboursement rapide.

Vous devez mettre à jour votre Carte Vitale chaque année et à chaque changement de situation dans votre vie (déménagement, mariage, naissance,...), après avoir adressé les justificatifs à votre organisme d'assurance maladie. Vous pouvez la mettre à jour dans les pharmacies équipées et dans votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Qu'est-ce que le SSIAD ?

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)

a pour objectif de maintenir la personne âgée ou handicapée dans son milieu de vie dans les meilleures conditions possibles, de prévenir et de retarder les hospitalisations, d'écourter les séjours en établissements de soins, de favoriser et d'organiser de manière harmonieuse le retour à domicile. Il constitue ainsi un élément important de la prise en charge infirmière à domicile de personnes âgées, voire très âgées, malades, et le plus souvent dépendantes, pour la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne. Pour en bénéficier, il faut soit :

- être une personne âgée de 60 ans et plus, ayant des droits ouverts dans une caisse de maladie,
- être une personne de moins de 60 ans atteinte de maladies invalidantes et incurables, sous réserve de l'accord du médecin conseil de la CPAM.

⇒ **Coordonnées : SSIAD / Hôpital Local Intercommunal de la Presqu'île Avenue Pierre de la Bouexiere / BP 5419 44350 Guérande / Tél. 02.40.62.64.62**





© Bruno Le Bihan

Galette des anciens 2011...

Organisée par la municipalité pour la sixième année consécutive, la traditionnelle galette des anciens a une nouvelle fois été un moment très joyeux et festif !

Nouveauté 2011 : des jeunes de l'Espace Jeunes « La Hurlette » ont activement participé à la distribution des galettes. Ils posent pour la photo en compagnie de Monique Levenez, Maire adjointe, et des reines et rois d'un jour.

Tout savoir sur LE CLIC ECLAIR'ÂGE...

Situé à Guérande, le Centre Local d'Information et de Coordination de la Presqu'île guérandaise est un lieu d'accueil et de proximité dédié aux personnes âgées de plus de soixante ans. L'équipe du CLIC vous accueille tous les matins de 9h à 12h30, sans rendez-vous, et les après-midi de 14h à 17h30 sur rendez-vous, sauf le mardi après-midi. Quand il vous est difficile de vous déplacer, un professionnel se rend à votre domicile.

Le CLIC est à votre disposition pour vous écouter, vous informer, vous conseiller, vous orienter, pour faire le point avec vous sur vos besoins et vous accompagner dans vos démarches.

Service gratuit, le CLIC intervient en toute confidentialité sur une grande partie de la presqu'île, et en particulier à Batz-sur-Mer. Le CLIC travaille également avec ses partenaires pour vous proposer des actions de prévention, comme par exemple les ateliers de prévention des chutes avec l'aide de l'association Siel Bleu ou les Ateliers Bien Vieillir, avec le concours de la MSA.

⇒ **Coordonnées : CLIC Eclair'âge**
26 bis, faubourg Saint-Michel
44350 Guérande / Tél. : 02.40.62.64.64
www.cliceclairage.com



Une seconde bourse au permis de conduire...

POUR UN JEUNE DE LA COMMUNE...

C'est avec un grand sourire que Florian Lavoipierre, jeune batzien âgé de 17 ans, a signé en compagnie de Serge Riffaut, premier adjoint de Batz-sur-Mer, de Mickaël Gillier, responsable de l'auto-école Nauleau, et de Sabine Mazet, Conseillère Municipale en charge du dossier, une convention officielle attribuant au jeune une bourse au permis de conduire.

Outre la volonté d'aider les familles batziennes à financer le permis de conduire de leurs enfants, l'équipe municipale a mis en place cette bourse afin de sensibiliser les jeunes pour qu'ils s'engagent dans l'action associative, et plus généralement dans l'aide aux autres, et ce de manière bénévole. En contrepartie des 710€ attribués par la ville, Florian s'est ainsi engagé à faire du soutien scolaire auprès de trois jeunes collégiens batziens pour un total de 50h, durant la première quinzaine de juillet 2011.

Les personnes intéressées par ce coup de pouce financier peuvent obtenir plus de renseignements auprès de Sophie Duchesne au 02.40.23.92.25 ou sur ccas@mairie-batzsurmer.fr



Un nouveau site web

POUR LES PARENTS...

www.mon-enfant.fr...

Créé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et ses partenaires nationaux, www.mon-enfant.fr vous conseille, oriente vos recherches et vous aide à trouver la solution d'accueil que vous souhaitez pour vos enfants. Ce site répertorie en effet les différents modes d'accueil (individuels ou collectifs) proposés sur le département. Il permet également aux parents d'évaluer le coût d'un mode de garde ou de simuler le montant de la prestation d'accueil du jeune enfant versée par la CAF en fonction de l'option retenue (garde d'enfant ou congé parental).



Jardinez sans pesticide... SIGNEZ LA CHARTE ET SUIVEZ LE GUIDE !

Dans un souci de préservation de la qualité des eaux et de santé publique, Batz-sur-Mer a été commune pilote au sein de Cap Atlantique pour entretenir les espaces verts et les espaces publics sans polluer. En effet, depuis déjà plusieurs années, Batz-sur-Mer a remplacé les produits phytosanitaires par des techniques de désherbage et d'entretien dites « alternatives ». Seules les allées du cimetière étaient encore traitées via un anti-germicide, produit aujourd'hui totalement abandonné. Zéro phyto, mise en place d'un plan de désherbage communal,... nous nous sommes clairement engagés depuis une dizaine d'années dans le respect de la nature, de l'environnement et de notre cadre de vie. Aujourd'hui, c'est à vous, habitants de Batz-sur-Mer, à vous engager dans cette même voie !

En 2010, à l'initiative de Cap Atlantique, la CPIE Loire Océane (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement / www.leskorrigans.com) a conçu de manière collective la *Charte de l'Habitant* et son livret d'accompagnement « Vers un jardinage sans pesticide ». Cette charte constitue pour chacun un outil personnalisé pour s'interroger sur le jardinage et orienter ses pratiques vers une suppression des herbicides, insecticides, fongicides,...



La charte et le livret d'accompagnement sont accessibles à tous en mairie ou sur le site Internet de Cap Atlantique (www.cap-atlantique.fr). En signant la charte, vous vous engagez vers des objectifs de progrès adaptés à vos souhaits.

Si vous êtes un utilisateur de pesticides, elle vous permettra de faire vos premiers pas vers un jardinage plus naturel. Si vous avez déjà passé ce cap, vous aurez l'occasion d'enrichir encore vos pratiques. Par ailleurs, si vous le souhaitez, vous pourrez apprendre au contact de jardiniers expérimentés lors d'ateliers de jardinage. Si vous êtes déjà un jardinier hors pair sans pesticide, vous pourrez transmettre votre savoir-faire et l'enrichir au contact des autres en accueillant des visiteurs dans votre jardin. Enfin, vous pourrez aussi être candidat pour un accompagnement personnalisé dans votre jardin. Le CPIE Loire-Océane organisera toutes ces opérations gratuitement dans le cadre d'un partenariat avec Cap Atlantique, les communes et l'Agence de l'Eau Loire-Océane.

⇒ Vous pouvez venir signer la charte le samedi 9 juillet de 10h à 11h et de 12h à 14h à l'Espace Petit Bois.

⇒ Plus d'informations sur www.cap-atlantique.fr rubrique Démarches en ligne/Charte de l'habitant ou auprès de l'accueil des Services Techniques (1, rue de Kerbouchard / Tél. : 02.40.23.56.00)

Et vous, combien économisez-vous ?

COACHCARBONE.ORG, MON BILAN POUR PASSER À L'ACTION...



Cap Atlantique réalise son bilan carbone complet : pour son territoire, pour son activité et celle des communes et pour le tourisme. Cette démarche qui permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre permettra de définir les priorités d'actions en matière de lutte contre le changement climatique : transports, bâtiments, consommation, entreprises... tous les acteurs du territoire sont concernés et sont mobilisés dans la mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial.

Vous aussi vous pouvez connaître gratuitement les émissions de gaz à effet de serre de votre foyer, grâce au Coach Carbone®. Par où commencer pour réduire ses émissions de

gaz à effet de serre ? Quelles habitudes modifier en premier ? Pour quel résultat ? Qu'il s'agisse de l'habitat, des transports, de l'alimentation ou de l'équipement... le Coach Carbone® est là pour vous aider gratuitement à agir simplement et efficacement, avec des économies à la clé !

Rendez-vous sur www.coachcarbone.org

Vous pourrez également trouver sur ce site des simulateurs pour calculer les aides financières disponibles pour l'habitat, l'impact d'un changement de véhicule, ainsi que des contacts pour obtenir localement d'autres conseils gratuits et personnalisés.

Quelques NUMÉROS UTILES...

⇒ **Dépannage électricité :**
0.810.33.30.44

⇒ **Dépannage gaz :**
0.810.43.34.44

⇒ **Sepig Atlantique :**

• **Dépannage et Urgences :**
02.44.68.20.09

• **Informations consommateurs :**
02.44.68.20.01

Rappel de la réglementation EN MATIÈRE DE SALUBRITÉ...

Afin de prévenir tout risque d'incendie et d'éviter la prolifération d'animaux nuisibles, tout terrain nu privé doit être tenu en parfait état de propreté et doit être débroussaillé au 15 juin de chaque année (arrêté municipal du 28 mai 2002).

Les particuliers sont autorisés à brûler les branchages et les végétaux sur leur terrain débarrassé de toute autre matière combustible du 16 septembre au 30 avril de 7h à 12h et de 14h à 18h sous réserve d'assurer une surveillance permanente, de disposer d'un moyen d'extinction et de ne pas occasionner de nuisances de toutes natures au voisinage (arrêté municipal du 6 juin 2007). Afin de prévenir tout risque d'incendie et de limiter les nuisances, il est interdit de brûler les branchages et les végétaux sur les terrains privés du 1^{er} mai au 15 septembre.

Il est rappelé que les déchetteries gérées par Cap Atlantique sont ouvertes aux horaires suivants :

Batz-sur-Mer :

- du 16 septembre au 31 décembre : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30.
- du 15 juin au 15 septembre : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le Pouliguen :

- du 4 avril au 30 octobre : le lundi de 14h à 17h30, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le dimanche de 14h30 à 17h30.
- du 1^{er} novembre au 8 avril : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 17h.



Des nouvelles

DE DECOS...



Le site Internet de l'association a été renouvelé, et nous vous invitons à le (re)découvrir à cette adresse : www.decosenvironnement.fr Les informations disponibles sont l'actualité de l'association incluant l'agenda des activités (sorties mensuelles, conférences...), les actions et dossiers en cours et récents, les positions de DECOS sur les différents enjeux pertinents pour notre territoire, diverses informations pratiques et documentaires, et quelques références bibliographiques, ou liens avec d'autres sites Internet.

L'objectif de l'association est de mieux faire connaître et respecter les enjeux environnementaux dans une perspective de développement durable qui intègre les enjeux sociaux et économiques. L'association est indépendante et apolitique. Elle accueille tous les résidents y compris secondaires. Prix de l'adhésion individuelle : 10 €.

⇒ Contact : Gilles Pelon, délégué à Batz-sur-Mer, au 06.68.52.13.51 ou sur gilpelon@club-internet.fr

Don de sang,

DON DE SOI...

L'Établissement Français du Sang prévoit une diminution des réserves de sang total dans la région avant la saison estivale. Pour que les hôpitaux puissent subvenir aux besoins beaucoup plus importants de l'été, venez nombreux donner votre sang à Batz-sur-Mer (Espace Petit Bois / rue de la Plage) les lundis 18 juillet et 8 août, de 9h30 à 12h30. Pour accomplir ce geste de solidarité, il faut se munir de sa carte d'identité, avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé et avoir pris un bon petit déjeuner (contrairement à ce que certains pensent, il ne faut en effet pas être à jeun !). Merci par avance pour votre générosité.

⇒ Association pour le Don de Sang Bénévole de la Côte d'Amour (Tél. : 02.40.23.80.89 mail : adsb.cotedamour@gmail.com).



3 questions à François Vène...

PRÉSIDENT DE L'ACAIB



Qu'est ce que l'ACAIB ? Combien de membres a-t-elle ?

L'ACAIB, ou « Association des Commerçants, Artisans et Indépendants de Batz-sur-Mer », compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents. Elle a été créée en 1987 pour défendre les intérêts économiques de ses adhérents, et nous l'avons relancé en 2011.

Quelle est sa vocation, quels sont ses objectifs ?

Sa vocation est de grouper et réunir tous les commerçants, artisans et indépendants de Batz-sur-Mer et de créer entre eux des rapports habituels de bonne confraternité et de solidarité pour le plus grand profit de tous. L'un de ses objectifs est de soutenir les intérêts du commerce, de l'artisanat et des professions représentées par les membres de l'association auprès des pouvoirs publics et des administrations.

Dans l'avenir, sera-t-elle à l'initiative de manifestations ou événements organisés sur la commune ?

Nous souhaitons en effet associer l'ACAIB aux actions déjà menées comme le Pardon Saint-Guérolé, le Téléthon, entre autres exemples... A terme, nous envisageons également d'organiser une animation commerciale sur un week-end.

Composition du bureau :

- Président : François Vène
- Trésorière : Sabine Javel
- Secrétaire : Sandrine Calafiore

Aux beaux jours,

LE JUMELAGE REPREND VIGUEUR...

L'assemblée générale du 15 avril a permis de présenter le bilan de l'année écoulée avec, en point d'orgue, l'officialisation du jumelage avec Salies-de-Béarn. Ce fut surtout l'occasion de présenter les projets.

Projet déjà réalisé, la visite à Pâques de Josette Chevalier, Jo pour les amis, Présidente de la Guilde des peintres de Salies-de-Béarn, invitée par l'association des peintres du Bourg de Batz pour l'exposition à la salle des fêtes, Jo nous a apporté quelques œuvres de peintres salisiens. Malgré l'éclectisme des artistes de la Presqu'île : clocher, marais salants, Kerhinet, fleurs, transparence, animaux et même Johnny, une vue des contreforts pyrénéens donne toujours une petite touche d'exotisme dans un univers dominé par les paysages marins.

Après la culture, le sport, les jeunes footballeurs iront exercer leur talent à Salies au mois de juin dans le cadre d'un tournoi local.

Echange de bons procédés, le 14 juillet, Batz est invité à l'occasion de la célèbre compétition entre peintres « Salies à Peindre ». Notons que Gérard Boufray sera membre du jury.

Après la fête nationale, la fête locale, « les Nuits Salines » seront fières d'accueillir une forte délégation salisienne avec jeunes échassiers et banda, sorte de bagad béarnais en plus bruyant, ambiance garantie sans compter quelques artisans béarnais sur le marché.

En attendant, le comité de jumelage a encore du pain sur la planche. Heureusement, avec l'aide des nombreuses bonnes volontés qui se sont manifestées et qui se manifesteront encore, en particulier pour héberger nos amis salisiens, tout devrait se passer pour le mieux.



Le chiffre : 164...

C'est le nombre de Pass'association dont ont bénéficié les familles batziennes sur l'année scolaire 2010-2011. Soit une aide financière totale de 5 876€ !

⇒ Plus d'informations et liste des associations conventionnées auprès du Service Communication au 02.40.23.92.25 ou sur mairie@mairie-batzsurmer.fr

Très apprécié par les familles et le milieu associatif, ce coup de pouce financier mis en place par l'équipe municipale actuelle, fêtera son troisième anniversaire à la rentrée scolaire 2011. Ce Pass permet aux jeunes Batzien(ne)s âgé(e)s de 3 à 16 ans de s'inscrire dans une ou deux associations (sportives et culturelles / batziennes ou cantonales) et de bénéficier d'une prise en charge par la municipalité de 50% du montant de l'adhésion, dans la limite de 50€ maximum.

Présentation de L'ÉCOLE DE VOILE VALENTIN...

Implantée sur la plage Valentin, l'école de voile Valentin est un établissement de la Ligue de l'Enseignement Vacances Pour Tous. Ouverte de mars à octobre, elle accueille les individuels et les groupes (classe de découverte, séminaire, groupe d'amis...) en semaine et le week-end.

=> **Durant les vacances scolaires différentes activités sont organisées :**

- Stage de voile de 5 séances de 2h30 ; Optimist à partir de 7 ans ; Catamaran jeune pour les 9-14 ans ; Catamaran de sport et planche à voile pour les ados et adultes ; Sorties en voiliers de 10m à la demi-journée ou à la journée vers l'île de Houat ou la Baie de La Baule.
- Location de matériel : catamaran, planche à voile, paddle board.
- Cours particuliers.
- Séjours vacances de une ou deux semaines pour les jeunes entre 12 et 17 ans autour de la pratique de la voile et de la croisière.

=> **Conditions particulières (50% de réduction) pour les jeunes scolarisés sur le canton.**

⇒ Plus de renseignements au 02.40.23.85.28 ou sur le site www.ecoledevoilevalentin.fr ou par mail à valentin@laligue.org



© Voile Valentin : Guillermo Osorio

Succès populaire POUR L'EXPOSITION DE L'ATELIER DES PEINTRES DU BOURG DE BATZ...

Pour sa troisième édition, l'exposition organisée au printemps par l'Atelier des Peintres du Bourg de Batz était placée sous le parrainage de Gérard Boulfray. 2 000 personnes sont venues admirer les 250 tableaux exposés par une vingtaine de peintres de Batz-sur-Mer, du Pouliguen et de Salies-de-Béarn.

A noter que, dans le cadre du festival des Nuits Salines, une cinquantaine de toiles sera exposée à l'intérieur de la Chapelle du Mûrier durant trois jours.

⇒ Plus de renseignements sur cette association en contactant son Président, Claude Guyot au 02.40.60.90.63



De gauche à droite sur la photo : Marie-Annick Nicol, Conseillère subdéléguée à la Culture, Gérard Boulfray, Claude Guyot, Nadine Chossat, Présidente du Comité de Jumelage et Danielle Rival, Maire et Conseillère Régionale.



La Baule Cap Cœur...

Au mois de septembre 2010, l'association La Baule Cap Cœur, dont le siège est à Batz-sur-Mer, organisait un spectacle avec la participation bénévole de l'humoriste Marc Jolivet à la Salle des Fêtes. Ce fut un grand succès public et une somme de 2 400€ a été envoyée à l'institution colombienne s'occupant d'enfants abandonnés et lourdement handicapés. Cet argent a permis le financement d'une partie d'un nouveau local.

À nouveau, Marc Jolivet a accepté de se produire bénévolement en 2011. Ce sera au Palais des Congrès Atlantia à La Baule, le samedi 20 août, toujours au profit de la même association. Cette année, il s'agit en effet de donner à l'institution colombienne des moyens pour acquérir du matériel médical dont elle a un immense besoin.

⇒ Plus d'infos auprès de l'Office de Tourisme au 02.40.23.92.36

ETAT CIVIL

Naissances

- Titouann DARGERY - BIGOIN, né le 15 décembre 2010
- Nour SALET, né le 7 janvier 2011
- Angie LECLERC, née le 17 février 2011
- César LEBRETON, né le 28 février 2011
- Nino BILLAUD, né le 8 mars 2011
- Romane SAFFRÉ, née le 18 avril 2011

Mariages

- JACQUES Camille et EL ADOUZI Abdessamad - le 26 mars 2011

Décès

- DABO née ROGER Marie, décédée le 19 novembre 2010
- LODÉHO Eugène, décédé le 30 novembre 2010
- JARROIR née CAVALIN Marthe, décédée le 8 décembre 2010
- PINOTIE Alain, décédé le 13 décembre 2010
- LECLERCQ née LEHUÉDÉ Paule, décédée le 14 décembre 2010
- BOUCLET Claude, décédé le 19 décembre 2010
- BRAIRE née BRAIRE Monique, décédée le 24 décembre 2010
- NICOL Pierre, décédé le 28 décembre 2010
- BÉGU Huguette, décédée le 7 janvier 2011
- GICQUIAUD née RÉGENT Jeanne, décédée le 24 janvier 2011
- GUINARD René, décédé le 27 janvier 2011
- PELLETIER Serge, décédé le 29 janvier 2011
- PRISER Jacques, décédé le 1^{er} février 2011
- POIGNAN Jean, décédé le 16 mars 2011
- DESAMIS née VERGEZ Gisèle, décédée le 16 mars 2011
- BERTHELOT Didier, décédé le 8 avril 2011
- PICARD Mireille, décédée le 11 avril 2011
- DUPIN Bernard, décédé le 23 avril 2011
- SALOMON André, décédé le 26 avril 2011
- GUICHARD Jean, décédé le 3 mai 2011

Retrouvez toutes les informations de Batz-sur-Mer sur le site www.mairie-batzsurmer.fr

Services municipaux

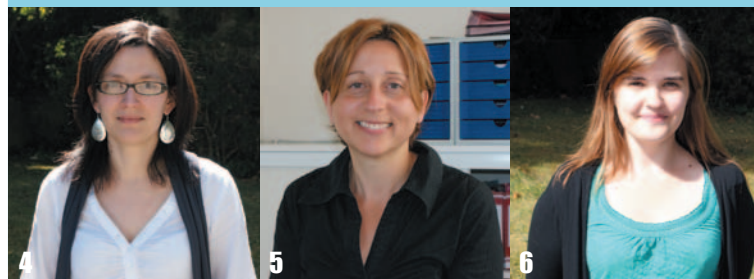
AU REVOIR À...

1. **Chantal GUÉDOUX**, Responsable du Service des moyens, qui a fait valoir ses droits à la retraite.
2. **Aurélié GERMAIN**, Animatrice au Service Jeunesse « La Hurlette ».



BIENVENUE À...

4. **Sophie DUCHESNE**, nouvelle Responsable du Service Action Sociale et Jeunesse.
5. **Marie-Noëlle LAVEZ**, nouvelle Responsable du Service des moyens.
6. **Jordane DUCOS**, nouvelle animatrice à l'Espace Jeunes « La Hurlette » jusqu'au mois d'octobre 2011.
7. **Charlotte GAUDIN**, coordinatrice enfance-jeunesse à compter du 1^{er} septembre.
8. **Mélanie DUBOIS**, Agent d'accueil remplaçante à l'Hôtel de Ville.
9. **Emilie CAMART**, Agent d'accueil remplaçante aux Services Techniques jusqu'au mois de novembre 2011.



SERVICES MUNICIPAUX

Mairie 02.40.23.92.25
34, Rue Jean XXIII
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h00
et de 13h45 à 17h00
Samedi de 9h00 à 12h00 permanence État Civil 02.40.23.77.38

Services Urbanisme et Services Techniques

1, rue de Kerbouchard – Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00
Ouvert le 1^{er} samedi de 9h00 à 12h00.
Fermeture le mardi après-midi et le jeudi matin.
Service Urbanisme 02.40.23.56.01
Secrétariat Services Techniques 02.40.23.56.00

Police Municipale 02.40.23.91.99
1, rue de Kerbouchard

Restaurant Scolaire 02.40.23.47.86
Rue Alain Boutle

Office du Tourisme 02.40.23.92.36
25, rue de la Plage

De septembre à juin : ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30. Ouvert certains dimanches de 9h30 à 12h30.

Juillet et Août : ouvert tous les jours de 9h30 à 18h30.

Espace Jeunes 02.40.23.18.36
« La Hurllette » Impasse la Hurllette

Centre d'Accueil et de Loisirs 02.40.23.99.57
rue Vaucourt-Singer

Service Social de la Mairie : CCAS 02.40.23.77.40
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h sur RDV

RAM (Relais d'Assistants Maternelles) 02.40.23.89.60
Permanence au Centre Médico-social de Batz-sur-Mer
les lundi de 9h00 à 12h30

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

Gendarmerie
20, avenue Henri Becquerel au Croisic 02.40.23.00.19
(Incendie, accident, jour et nuit)

Pompiers
Poste de secours du Pouliguen 18

La Poste 02.40.23.91.93
3, rue du Croisic
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Ouvert le samedi de 9h00 à 12h00.

Trésor Public 02.51.75.07.77
235, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à la Baule

Bibliothèque Intercommunale 02.40.23.89.51
11, rue de la Plage
Horaires d'ouverture : Lundi de 10h00 à 12h00 (12h30 en été) - Mardi et
Vendredi de 16h00 à 18h30 - Mercredi de 10h00 à 12h30 - Jeudi de 16h00 à
18h30 (en été) - Samedi de 14h00 à 16h30.

Déchetterie
Route de Saint-Nudec 02.40.23.87.76
Ouverte tous les jours sauf dimanche et jours fériés.
Du 16 septembre au 14 juin : de 9h30 à 12h30.
Du 15 juin au 15 septembre : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Banque
Crédit Mutuel – 9 Grande Rue 02.28.96.05.12

Refuge pour Animaux
Kerdino à Guérande 02.40.24.98.31
Ouvert du lundi au samedi de 14h00 à 18h00.

EDF - GDF - La Baule
Dépannage Gaz 0 810 433 444
Dépannage Electricité 0 810 333 044

SAUR 0 811 460 312
Centre Régional AURAY
► pour tout problème lié aux conduites d'eau potable avant compteur et eaux
usées.

Moulin de la Falaise Route du Croisic 02.40.23.72.46
Ouverture : du 15/06 au 15/09 tous les après-midi.
Les groupes sont accueillis toute l'année sur rendez-vous.

Musée du Grand Blockhaus 02.40.23.88.29
Côte Sauvage - La Dilane
Vacances de février + du 1^{er} avril au 11 novembre :
tous les jours de 10h00 à 19h00 sans interruption (sauf le mardi en basse sai-
son). Hors saison : possibilité de groupe sur rendez-vous.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Publics
Groupe Scolaire, rue Alain Boutle 02.40.23.92.58
Collège Jules Verne (Pouliguen) 02.40.42.32.46
Privés
Ecole Sainte-Marie & Saint-Pierre 02.40.23.92.16
Collège Saint Jean Baptiste (Guérande) 02.40.24.90.55

SANTE - SOCIAL

Médecins
Dr GAVELLE – 7, rue du 19 Mars 1962 02.40.23.70.70
Dr LACHAL Paul – 8, rue Jean XXIII 02.40.23.83.34

Dentiste
Dr LECLERC Philippe – 7, Grande Rue 02.40.23.94.30

Pharmacie
Saint Guérolé (VENE) – 3, Place du Garnal 02.40.23.85.10

Ostéopathes
MONFORT Philippe Charles – 2 rue de Ker Jacot 06.81.10.04.63
TEILLET – 54, rue Jean XXIII 02.40.23.90.79
LE POTIER Frédérique – 2 rue de Ker Jacot 06.37.25.73.06

Masseurs - Kinésithérapeutes
SIMON Bruno – 10, rue Jean XXIII 02.40.23.88.01
MAHÉ – TEILLET – GENOT – BERGOT - LE GUERN ... 02.40.23.90.79
54 rue Jean XXIII

Pédicure - Podologue
PRIN Ludivine – 5, rue Jean de Laisne 02.40.23.72.92

Orthophoniste
Brigitte PAUL-PITARD – 5, rue Jean de Laisne 06.07.96.21.82
(consultation en cabinet ou visite à domicile)

Cabinet Infirmier
5, rue Jean de Laisne 02.40.23.85.00

Ambulance
Océane Ambulances 02.40.15.66.66

Polyclinique de l'Europe 02.51.16.16.16
33, bd de l'Université 44600 Saint-Nazaire

Centre Hospitalier 02.40.90.60.00
89, bd de l'Hôpital 44600 Saint-Nazaire

Assistante Sociale 02.40.42.32.15
Prendre RV auprès du CMS du Pouliguen

Sécurité Sociale à Guérande, 6 rue de la Trémillais
9h00 à 12h30 - 14h00 à 16h30

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Permanence au CMS du Croisic (10, rue JJ Rousseau)
les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 9h30 à 11h30

Consultation des nourrissons
Le 4^e lundi du mois à 14h00 au CMS de Batz, rue Vaucourt Singer.
Prendre rendez-vous au CMS du Pouliguen. 02.40.42.32.15

ADAR (Aide à Domicile en Activités Regroupées)
Contact : Mme CHARBONNEAU 06.88.69.68.92
Permanence le 2^{ème} mardi du mois de 10h00 à 11h30
au CMS de Batz-sur-Mer (26, rue Vaucourt Singer).

Mission Locale (service d'aide à l'emploi pour les jeunes)
Permanence en Mairie le 3^{ème} mardi de chaque mois
de 14h00 à 16h00 (pas de permanence en juillet et août).

ADIL (Information sur l'habitat)
Permanence le 4^{ème} mercredi de chaque mois
à la Mairie du Croisic de 11h00 à 12h00.

Secours Populaire 02.40.23.71.11
Mercredi et samedi de 15h00 à 16h30

Croix-Rouge Française
Le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de 14h00 à 16h00 au Local - Rue de la Plage

CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)
Hôpital local intercommunal de la Presqu'île
Avenue Pierre de la Bouexière, 44350 Guérande
Horaires : - Soir : de 20h00 à 22h30
- Samedi : de 16h00 à 22h00
- Dimanche : de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 22h00

CULTE

Presbytère de Batz-sur-Mer 02.40.23.90.22
6, rue Mauperthus
Permanence du mardi au samedi de 10h00 à 12h00.
Horaires des Messes :
Toute l'année : le dimanche à 9h30.

JOURNAUX (correspondants)

PRESSE-OCEAN
M. ARRIBARAT 06.16.37.21.78
Mèl ra.presse-o@cegetel.net

OUEST-FRANCE
M. DOUAY 06.82.84.48.98
Mèl christophe.douay9@orange.fr

L'ECHO de la PRESQU'ÎLE
M. RICORDEL 02.40.42.48.19 ou 06.03.59.41.85
Mèl jean-pierre.ricordel@orange.fr



Kermoisan - Kervalet - Roffiat - Trégaté